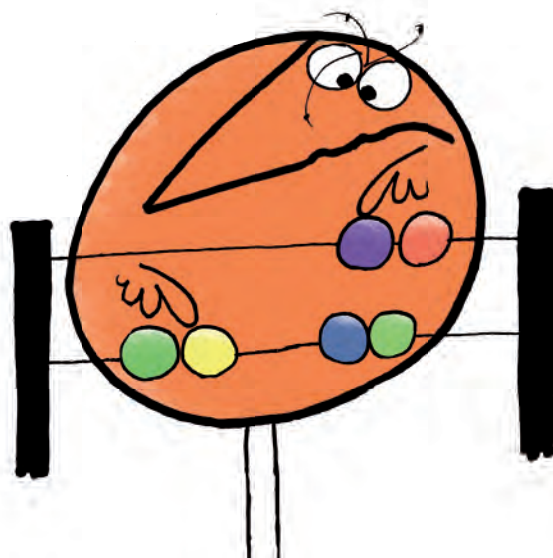




ÉTATS FINANCIERS

C'EST PAS PARCE QUE UN ET UN
FONT DEUX QUE DEUX ET DEUX
ONT LE DROIT DE FAIRE QUATRE.



9.1 COMPTES CONSOLIDÉS 2017 ET ANNEXE

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF

(en milliers d'euros)

	Référence annexe	31/12/2017	31/12/2016
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	4.3	41 131	22 905
Écarts d'acquisition	4.2	1 095 763	773 013
Immobilisations corporelles	4.1	1 475 383	1 192 340
Participations dans les coentreprises	3 ; 9	37 747	129 922
Autres actifs financiers	4.5.1	50 015	92 598
Impôts différés	4.6	7 029	12 521
Autres actifs long terme	4.5.3	4 759	322
TOTAL ACTIFS NON COURANTS (I)		2 711 827	2 223 621
Actifs courants			
Stocks et en-cours	4.7	286 314	246 615
Clients et autres débiteurs	4.5.4	515 715	381 595
Créances d'impôt		39 862	9 870
Autres actifs courants	4.5.2	33 177	19 243
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.5.5	825 302	833 652
TOTAL ACTIFS COURANTS (II)		1 700 370	1 490 975
TOTAL GROUPE D'ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS (III)			
TOTAL ACTIF (I + II + III)		4 412 197	3 714 596

PASSIF

(en milliers d'euros)

	Référence annexe	31/12/2017	31/12/2016
Capitaux propres - part du groupe			
Capital		117 336	113 637
Primes liées au capital		1 195 964	1 084 251
Résultats accumulés		630 774	659 503
Total		1 944 074	1 857 391
Intérêts minoritaires		134 356	129 044
CAPITAUX PROPRES (I)	4.8	2 078 430	1 986 435
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières	4.10.1	1 234 252	798 874
Consignations d'emballages		103 991	102 967
Engagements envers le personnel	4.12	45 757	47 702
Autres provisions	4.11	82 932	77 165
Impôts différés	4.6	70 938	49 597
Autres passifs long terme	4.10.3	3 461	3 847
TOTAL PASSIFS NON COURANTS (II)		1 541 331	1 080 152
Passifs courants			
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	4.10.1	277 678	262 464
Fournisseurs et autres créditeurs	4.10.4	457 873	355 243
Dettes d'impôt		17 424	7 343
Autres passifs courants	4.10.3	39 461	22 959
TOTAL PASSIFS COURANTS (III)		792 436	648 009
TOTAL PASSIFS LIÉS À UN GROUPE D'ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS (IV)			
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)		4 412 197	3 714 596



COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Référence annexe	Variation	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises			2 693 851	1 935 932
Production vendue de biens et services			1 238 801	1 067 948
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	5.1	+ 31 %	3 932 652	3 003 880
Autres produits de l'activité			1 976	1 858
Achats consommés	5.2		(2 695 820)	(2 031 669)
Charges externes	5.4		(446 477)	(302 023)
Charges de personnel	5.3		(193 492)	(179 919)
Impôts et taxes			(100 802)	(78 774)
Amortissements et provisions nets	5.5		(126 420)	(113 215)
Autres produits et charges d'exploitation	5.6		(3 606)	(463)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		+ 21 %	496 061	411 495
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		+ 23 %	368 011	299 675
Autres produits et charges opérationnels	5.7		2 185	1 545
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AVANT QUOTE-PART DE RÉSULTAT DES COENTREPRISES		+ 23 %	370 196	301 220
Quote-part de résultat des coentreprises			3 260	6 798
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL APRÈS QUOTE-PART DE RÉSULTAT DES COENTREPRISES		+ 21 %	373 456	308 018
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			6 226	4 022
Coût de l'endettement financier brut			(20 557)	(17 181)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	5.8	+ 9 %	(14 331)	(13 159)
Autres produits et charges financiers	5.9		3 150	(3 162)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		+ 24 %	362 275	291 697
IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	5.10		(79 437)	(64 320)
RÉSULTAT NET TOTAL		+ 24 %	282 838	227 377
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		+ 28 %	265 583	208 022
RÉSULTAT NET MINORITAIRE		- 11 %	17 255	19 355
Résultat non dilué par action (en euros)*	5.11	+ 22 %	2,87	2,35
Résultat dilué par action (en euros)*	5.11	+ 22 %	2,84	2,32

* Les résultats par action au 31/12/2016 ont été ajustés suite à la division par 2 du nominal (cf. §4.8).

ÉTAT DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ (I)	282 838	227 377
Réserves de conversion	(163 243)	12 253
Instruments de couverture	736	2 519
Impôts sur les instruments de couverture	(250)	(836)
Éléments recyclables du résultat des coentreprises		3 111
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat (II)	(162 757)	17 047
Gains et pertes actuariels	45	(1 081)
Impôts sur les gains et pertes actuariels	(198)	459
Éléments non recyclables du résultat des coentreprises		
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat (III)	(153)	(622)
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE (I + II + III)	119 928	243 802
PART ATTRIBUABLE AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE DU GROUPE	104 485	221 108
PART ATTRIBUABLE AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	15 443	22 694

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Actions en circulation	Dont actions propres	Capital	Primes	Actions propres	Réserves et résultat consolidés	Écarts de conversion	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
	<i>(en nombre d'actions)</i>		<i>(en milliers d'euros)</i>							
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2015	43 216 952	15 762	108 042	962 398	(1 090)	387 888	100 605	1 557 845	99 514	1 657 359
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE						209 124	11 984	221 108	22 694	243 802
Variation de pourcentage d'intérêts						70 929		70 929	18 252	89 182
Paiement en actions						4 149		4 149		4 149
Augmentation de capital	2 237 936		5 595	121 853		559		128 007	(334)	127 673
Actions propres		(1 371)			2	238		240		240
Distribution de dividendes						(124 900)		(124 900)	(11 102)	(136 002)
Autres variations						13		13	19	32
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2016	45 454 888	14 391	113 637	1 084 251	(1 088)	548 002	112 589	1 857 391	129 044	1 986 435
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE						265 722	(161 236)	104 485	15 443	119 928
Division de la valeur nominale de l'action	46 880 686	2 553								
Variation de pourcentage d'intérêts						(7 865)		(7 865)	4 211	(3 654)
Paiement en actions						6 681		6 681		6 681
Augmentation de capital	1 532 906		3 699	111 713		369		115 781	210	115 991
Actions propres		(1 907)			209	403		612		612
Distribution de dividendes						(133 009)		(133 009)	(14 553)	(147 562)
Autres variations						(2)		(2)	2	
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2017	93 868 480	15 037	117 336	1 195 964	(879)	680 303	(48 647)	1 944 074	134 356	2 078 430

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Référence annexe	31/12/2017	31/12/2016
RÉSULTAT NET TOTAL CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		282 838	227 377
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES			
Ajustements :			
Élimination du résultat des coentreprises		(3 260)	(6 798)
Élimination du résultat des amortissements et provisions		123 105	110 951
Élimination des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		1 807	(3 820)
Élimination des produits de dividende		(271)	(272)
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie ⁽¹⁾		(7 154)	(1 286)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT		397 065	326 153
Élimination de la charge d'impôt		79 437	64 320
Élimination du coût de l'endettement financier net		14 331	13 173
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT		490 833	403 646
Incidence de la variation du BFR*		(70 757)	(18 288)
Impôts payés		(92 254)	(74 033)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		327 822	311 325
Incidence des variations de périmètre (trésorerie acquise - trésorerie cédée)		67 932	833
Acquisition d'actifs financiers : branche Rubis Énergie ⁽²⁾		(495 179)	(16 131)
Acquisition d'actifs financiers : branche Rubis Terminal ⁽³⁾		(17 614)	
Cession d'actifs financiers : branche Rubis Support et Services ⁽⁴⁾		1 305	
Cession d'actifs financiers : branche Rubis Énergie			15 783
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(205 717)	(162 545)
Variation des prêts et avances consentis		28 630	(6 079)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		5 136	2 800
(Acquisition)/cession d'actifs financiers autres		(26 351)	(203)
Dividendes reçus		271	272
Autres flux liés aux opérations d'investissement			
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(641 587)	(165 270)
Augmentation de capital	4.8	116 240	127 967
(Acquisitions)/cessions d'actions propres		209	2
Émissions d'emprunts	4.10.1	773 100	237 175
Remboursements d'emprunts	4.10.1	(378 582)	(291 631)
Intérêts financiers nets versés		(13 113)	(13 272)
Dividendes mis en paiement		(133 009)	(124 900)
Dividendes mis en paiement (participations ne donnant pas le contrôle)		(15 098)	(11 040)
Acquisition d'actifs financiers : branche Rubis Énergie			(38 256)
Cession d'actifs financiers : branche Rubis Énergie			12 392
Acquisition d'actifs financiers : branche Rubis Terminal ⁽⁵⁾		(10 097)	
Cession d'actifs financiers : branche Rubis Terminal ⁽⁶⁾		1 997	
Autres flux liés aux opérations de financement		(2)	(585)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		341 645	(102 147)
Incidence de la variation des taux de change		(36 230)	3 289
Incidence des changements de principes comptables			
VARIATION DE LA TRÉSORERIE		(8 350)	47 196
Trésorerie des activités poursuivies			
Trésorerie d'ouverture ⁽⁷⁾	4.5.5	833 652	786 456
Variation de la trésorerie		(8 350)	47 196
Trésorerie de clôture ⁽⁷⁾	4.5.5	825 302	833 652
Dettes financières	4.10.1	(1 511 930)	(1 061 338)
Trésorerie nette de dettes financières		(686 628)	(227 686)
* Ventilation de l'incidence de la variation du BFR :			
Incidence de la variation des stocks et en-cours	4.7	(11 168)	
Incidence de la variation des clients et autres débiteurs	4.5.4	(67 060)	
Incidence de la variation des fournisseurs et autres créditeurs	4.10.4	7 471	
Incidence de la variation du BFR		(70 757)	

(1) Dont variations de juste valeur des instruments financiers, écart d'acquisition (dépréciation, badwill), etc.

Les incidences des variations de périmètre sont décrites en note 3.

(2) Rachat des activités de distribution de produits pétroliers à Haïti et à Madagascar.

(3) Rachat des 50 % complémentaires des activités de stockage en Turquie.

(4) Cession d'une société de services du pôle bitumes.

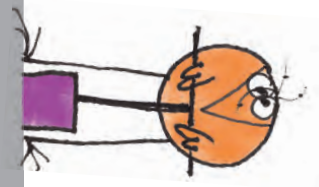
(5) Rachat de 21,5 % du Dépôt Pétrolier de La Corse.

(6) Entrée d'un minoritaire au capital de Rubis Terminal Dunkerque.

(7) Trésorerie hors concours bancaires.

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

1. Généralités	185	7. Participations ne donnant pas le contrôle	227
2. Principes comptables	186	8. Participations dans les entreprises communes	228
3. Périmètre de consolidation	188	9. Participations dans les coentreprises	229
4. Notes annexes au bilan	195	10. Autres informations	230
5. Notes annexes au compte de résultat	218	11. Événements postérieurs à la clôture	232
6. Information sectorielle résumée	224		



NOTE 1. Généralités

1.1 INFORMATION FINANCIÈRE ANNUELLE

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été arrêtés par le Collège de la Gérance le 13 mars 2018 et approuvés par le Conseil de Surveillance le 15 mars 2018.

Les états financiers consolidés 2017 ont été établis conformément aux normes comptables internationales publiées par l'IASB (International Accounting Standard Board) et adoptées par l'Union européenne. Ces normes comprennent les IFRS (*International Financial Reporting Standards*)

et les IAS (*International Accounting Standards*), ainsi que les interprétations de l'IFRS *Interpretations Committee*.

1.2 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DU GROUPE

Le groupe Rubis exerce 3 activités dans le domaine de l'énergie :

- l'activité **Rubis Terminal**, stockage de produits liquides, à travers sa filiale Rubis Terminal et les sociétés que celle-ci détient, présente en France (y compris Corse), Pays-Bas, Belgique et Turquie, est spécialisée dans le stockage et le négoce

de produits pétroliers, d'engrais, de produits chimiques et agroalimentaires ;

- l'activité **Rubis Énergie**, spécialisée dans le négoce et la distribution de gaz de pétrole liquéfiés (GPL) et de produits pétroliers ;
- l'activité **Rubis Support et Services**, qui comprend l'ensemble des activités d'infrastructure, de transport, d'approvisionnement et de services qui viennent en support au développement des activités aval de distribution et de marketing.

Le Groupe est présent en Europe, en Afrique et aux Caraïbes.

NOTE 2. Principes comptables

2.1 BASE DE PRÉPARATION

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs, conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Pour établir ses comptes, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que des informations données en notes annexes.

La Direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par la Direction du Groupe portent notamment sur les justes valeurs relatives aux regroupements d'entreprise, les tests de perte de valeur des *goodwill*, les immobilisations incorporelles et corporelles, les provisions et l'évolution des engagements envers les salariés.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Rubis et de ses filiales de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les filiales du Groupe ont pour devise fonctionnelle leur monnaie locale dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Seules les entités Rubis Terminal Petrol (ex-Delta Rubis Petrol) établie en Turquie et sa holding Rubis Tankmed BV (ex-Rubis Med Energy BV) établie aux Pays-Bas utilisent le dollar américain comme devise fonctionnelle. Leur bilan est converti en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture ; leur compte de résultat est converti au cours moyen de la période. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites en réserves

de conversion incluses dans les capitaux propres consolidés.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les écarts de change issus de l'élimination des transactions et flux entre sociétés consolidées libellés en monnaies étrangères font l'objet du traitement suivant :

- les écarts de change issus de l'élimination des transactions internes sont inscrits au poste « Écarts de conversion » dans les capitaux propres et au poste « Intérêts minoritaires » pour la part revenant aux tiers, de manière à neutraliser l'incidence sur le résultat consolidé ;
- les écarts de change sur flux de financement réciproques sont, quant à eux, classés dans une rubrique distincte du tableau des flux de trésorerie consolidés.

Les comptes consolidés sont établis en euros et les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

2.2 RÉFÉRENTIEL COMPTABLE APPLIQUÉ

Normes, interprétations et amendements applicables au 1^{er} janvier 2017

Les normes, interprétations et amendements suivants parus au Journal Officiel de l'Union européenne (sauf mention ci-dessous) à la date de clôture sont appliqués pour la première fois en 2017 :

Norme/Interprétation		Date d'application obligatoire sous réserve de l'adoption par l'UE
Amendements IAS 7	Information liée aux activités de financement	1 ^{er} janvier 2017
Amendements IAS 12	Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes	1 ^{er} janvier 2017
Améliorations annuelles	Améliorations annuelles des normes IFRS cycle 2014-2016. Norme concernée : IFRS 12	1 ^{er} janvier 2017*

* Non adoptées par l'Union européenne en 2017.

La première application de ces normes, interprétations et amendements n'a pas eu d'impact matériel sur les comptes du Groupe.

Normes, interprétations et amendements applicables par anticipation

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements suivants dont l'application n'est pas obligatoire au 31 décembre 2017 :

Norme/Interprétation		Date d'application obligatoire sous réserve de l'adoption par l'UE
IFRS 9 « Instruments financiers »	Nouvelle norme sur la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers	1 ^{er} janvier 2018
Amendements à IFRS 9	Clause de remboursement anticipé avec compensation négative	1 ^{er} janvier 2019
IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients »	Nouvelle norme sur la reconnaissance du revenu	1 ^{er} janvier 2018
Amendements à IFRS 15	Clarifications	1 ^{er} janvier 2018
IFRS 16 « Contrats de locations »	Nouvelles normes sur la comptabilisation des contrats de location	1 ^{er} janvier 2019
Amendements IFRS 2	Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions	1 ^{er} janvier 2018
Amendements IFRS 4	Interactions entre IFRS 4 et IFRS 9	1 ^{er} janvier 2018
Améliorations annuelles	Améliorations annuelles des normes IFRS cycle 2014-2016. Normes concernées : IFRS 1 et IAS 28.	1 ^{er} janvier 2018
IFRIC 22 « Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée »	Transactions en monnaie étrangère et avances versées ou reçues non remboursables	1 ^{er} janvier 2018
IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux »	Clarifications concernant la comptabilisation des incertitudes relatives aux impôts sur le résultat	1 ^{er} janvier 2019

La norme IFRS 16 « Contrats de location », applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, n'a pas été appliquée par anticipation.

De nombreux travaux préparatoires ont été menés sur l'exercice 2017. En premier lieu, le Groupe a réalisé un recensement des contrats de location et dénombré à peu près 2 000 contrats à retraiter (cette donnée est susceptible d'évoluer suite aux dernières variations de périmètre). L'analyse d'un certain nombre de contrats « type » a

mis en évidence les principales difficultés auxquelles le Groupe sera confronté (composante service incluse dans les loyers, options de renouvellement, locations intragroupes inter-secteurs, etc.).

Le Groupe se dirige vers une application rétrospective simplifiée. Le taux d'actualisation sera déterminé au niveau Groupe.

Les filiales ont été formées à la nouvelle norme. Le manuel des procédures comptables du Groupe est en cours de

modification. Enfin, la solution à mettre en place pour adapter les systèmes d'information est en cours de déploiement.

Concernant la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », les travaux préparatoires sont terminés. Le Groupe a identifié très peu d'enjeux. Le principal changement concerne le traitement des frais d'obtention de contrats qui seront inscrits à l'actif à partir du 1^{er} janvier 2018. Les impacts ne sont pas matériels.



NOTE 3. Périmètre de consolidation

PRINCIPES COMPTABLES

Le Groupe applique, depuis le 1^{er} janvier 2014, les nouvelles normes relatives au périmètre de consolidation IFRS 10, 11, 12 et IAS 28 amendée.

Les entreprises communes sont comptabilisées selon les intérêts détenus par le Groupe dans les actifs et passifs de chaque entreprise commune.

Le Groupe comptabilise ses coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence.

3.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017 regroupent les états financiers de Rubis et des filiales listées dans le tableau ci-dessous.

Nom	Siège social	31/12/2017 % contrôle	31/12/2016 % contrôle	31/12/2017 % d'intérêt	31/12/2016 % d'intérêt	Méthode de consolidation
Rubis	105, av. Raymond Poincaré 75116 Paris Siren : 784 393 530	Mère	Mère	Mère	Mère	
Rubis Patrimoine	46, rue Boissière 75116 Paris Siren : 319 504 106	100,00 %		100,00 %		IG
Coparef	105, av. Raymond Poincaré 75116 Paris Siren : 309 265 965	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Terminal	33, av. de Wagram 75017 Paris Siren : 775 686 405	99,44 %	99,44 %	99,44 %	99,44 %	IG
CPA	33, av. de Wagram 75017 Paris Siren : 789 034 915	100,00 %	100,00 %	99,44 %	99,44 %	IG
Rubis Terminal Dunkerque	33, av. de Wagram 75017 Paris Siren : 801 044 645	90,00 %		89,50 %		IG
Stockbrest	ZI Portuaire St-Marc 29200 Brest Siren : 394 942 940	100,00 %	100,00 %	99,44 %	99,44 %	IG
Société du Dépôt de St-Priest	16, rue des Pétroles 69800 Saint-Priest Siren : 399 087 220	100,00 %	100,00 %	99,44 %	99,44 %	IG
Société des Pipelines de Strasbourg	33, av. de Wagram 75017 Paris Siren : 648 501 260	62,50 %	62,50 %	33,35 %	32,60 %	IG
Société Européenne de Stockage	28, rue de Rouen 67000 Strasbourg-Robertsau Siren : 304 575 194	53,66 %	52,45 %	53,36 %	52,16 %	IG
Dépôt Pétrolier de La Corse	33, av. de Wagram 75017 Paris Siren : 652 050 659	75,00 %	53,50 %	74,61 %	53,23 %	IG
Wagram Terminal	33, av. de Wagram 75017 Paris Siren : 509 398 749	78,30 %	77,09 %	77,86 %	76,66 %	IG
Rubis Terminal BV	Welplaatweg 26 3197 KS Botlek-Rotterdam Pays-Bas	100,00 %	100,00 %	99,44 %	99,44 %	IG
ITC Rubis Terminal Antwerp	Blikken, Haven 1662 B-9130 Beveren (Doel) Belgique	50,00 %	50,00 %	49,72 %	49,72 %	JV (MEE)
Rubis Tankmed BV (ex-Rubis Med Energy BV)	Prins Bernhardplein 200 1097 JB Amsterdam Pays-Bas	100,00 %	50,00 %	99,44 %	49,72 %	IG
Rubis Terminal Petrol Ticaret ve Sanayi A.Ş. (ex-Delta Rubis Petrol)	Büyükdere Caddesi N° 127 Astoria Kuleleri A Block Kat : 26-27 34394 Esentepe Istanbul Turquie	100,00 %	50,00 %	99,44 %	49,72 %	IG

Nom	Siège social	31/12/2017 % contrôle	31/12/2016 % contrôle	31/12/2017 % d'intérêt	31/12/2016 % d'intérêt	Méthode de consolidation
Rubis Énergie	Tour Franklin 100, terrasse Boieldieu 92800 Puteaux Siren : 552 048 811	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz France	Tour Franklin 100, terrasse Boieldieu 92800 Puteaux Siren : 323 069 112	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sicogaz	Tour Franklin 100, terrasse Boieldieu 92800 Puteaux Siren : 672 026 523	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sigalnor	Route du Hoc 76700 Gonfreville-l'Orcher Siren : 353 646 250	35,00 %	35,00 %	35,00 %	35,00 %	JO
Starogaz	Tour Franklin 100, terrasse Boieldieu 92800 Puteaux Siren : 418 358 388	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Norgal	Route de la Chimie 76700 Gonfreville-l'Orcher Siren : 777 344 623	20,94 %	20,94 %	20,94 %	20,94 %	JO
Frangaz	Tour Franklin 100, terrasse Boieldieu 92800 Puteaux Siren : 491 422 127	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
VITO Corse	Tour Franklin 100, terrasse Boieldieu 92800 Puteaux Siren : 518 094 784	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Restauration et Services	Tour Franklin 100, terrasse Boieldieu 92800 Puteaux Siren : 793 835 430	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz Switzerland	A Bugeon CH - 2087 Cornaux Suisse	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Propagaz	Bremblens (VD) Suisse	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energia Portugal	Lagoas Park Edificio 11, Piso 1 2740 – 270 Porto Salvo Oeiras Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis II Distribuição Portugal S.A	Lagoas Park Edificio 11, Piso 1 2740 – 270 Porto Salvo Oeiras Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sodigas	Lagoas Park Edificio 11, Piso 1 2740 – 270 Porto Salvo Oeiras Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz España	Avda. Baix Llobregat 1-3, 2A Poligono Industrial Màs Blau II 08820 El Prat de Llobregat Barcelona Espagne	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Fuel Supplies Channel Islands Ltd	PO Box 85 Bulwer Avenue, St Sampson Guernsey GY1 3EB Îles anglo-normandes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
La Collette Terminal Ltd	La Collette Saint Helier Jersey JE1 0FS Îles anglo-normandes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
St Sampson Terminal Ltd	Bulwer Avenue, St Sampson Guernsey GY1 3EB Îles anglo-normandes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz Maroc	Immeuble n° 7 Ghandi Mall Boulevard Ghandi 20380 Casablanca Maroc	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Lasfargaz	Immeuble n° 7 Ghandi Mall Boulevard Ghandi 20380 Casablanca Maroc	82,89 %	82,89 %	82,89 %	82,89 %	IG
Kelsey Gas Ltd	c/o Interface International Ltd 9 th Floor Standard Chartered Tower, 19 Cybercity Ebene République de Maurice	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG

Nom	Siège social	31/12/2017 % contrôle	31/12/2016 % contrôle	31/12/2017 % d'intérêt	31/12/2016 % d'intérêt	Méthode de consolidation
Vitogaz Madagascar	122, rue Rainandriamampandry Faravohitra - BP 3984 Antananarivo 101 Madagascar	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Eccleston Co Ltd	c/o Interface International Ltd 9 th Floor Standard Chartered Tower, 19 Cybercity Ebene République de Maurice	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz Comores	Voidjou BP 2562 Moroni Union des Comores	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Gazel	122, rue Rainandriamampandry Faravohitra - BP 3984 Antananarivo 101 Madagascar	49,00 %	49,00 %	49,00 %	49,00 %	IG
Rubis Antilles Guyane	Tour Franklin 100, terrasse Boieldieu 92800 Puteaux Siren : 542 095 591	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Société Industrielle de Gaz et de Lubrifiants	Voie principale ZI de Jarry 97122 Baie - Mahaut Guadeloupe Siren : 344 959 937	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Stocabu	L'avenir du Morne Caruel Route des Abymes 97139 Abymes Guadeloupe Siren : 388 112 054	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %	JO
Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles	Californie 97232 Lamentin Martinique Siren : 692 014 962	71,00 %	71,00 %	71,00 %	71,00 %	IG
Société Antillaise des Pétroles Rubis	Tour Franklin 100, terrasse Boieldieu 92800 Puteaux Siren : 303 159 875	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Guyane Française	Tour Franklin 100, terrasse Boieldieu 92800 Puteaux Siren : 351 571 526	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Caraïbes Françaises	Tour Franklin 100, terrasse Boieldieu 92800 Puteaux Siren : 428 742 498	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Société Réunionnaise de Produits Pétroliers	Tour Franklin 100, terrasse Boieldieu 92800 Puteaux Siren : 310 837 190	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Bermuda Ltd	2, Ferry Road Saint Georges's GE 01 Bermudes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Eastern Caribbean SRL	One Rubis Plaza Welches St James BB 23027 La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Caribbean Holdings Inc.	One Rubis Plaza Welches St James BB 23027 La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis West Indies Ltd	10 Finsbury Square London EC2A 1AF Royaume-Uni	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Guyana Inc.	Ramsburg, Providence East Bank Demerara, Guyana	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Bahamas Ltd	H&J Corporate Services Ocean center, Montague Foreshore, East Bay Street PO Box SS 19084 Nassau Bahamas	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Cayman Islands Ltd	H&J Corporate Services (Cayman) Ltd P.O. Box 866, 5 th floor Anderson Square, George Town, Grand Cayman KY1 -1103 Îles Caïmans	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG

Nom	Siège social	31/12/2017 % contrôle	31/12/2016 % contrôle	31/12/2017 % d'intérêt	31/12/2016 % d'intérêt	Méthode de consolidation
Rubis Turks & Caicos Ltd	Caribbean Management Services Ltd c/o Misick & Stanbrook PO Box 127, Richmond House Annex, Leeward Highway, Providenciales, Îles Turques-et-Caïques	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Jamaica Ltd	236 Windward Road Rockfort, Kingston 2 in the Parish of Kingston Jamaïque	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Easigas (Pty) Ltd	Gate 5, Hibiscus Road Alrode 1451 Gauteng Afrique du Sud	60,00 %	60,00 %	60,00 %	60,00 %	IG
Easigas Botswana (Pty) Ltd	Acumen Park, Plot 50370, Fairground Office Park, PO Box 1157, Gaborone Botswana	60,00 %	60,00 %	60,00 %	60,00 %	IG
Easigas Swaziland (Pty) Ltd	PO Box 24 Mbabane H100 Swaziland 7441	60,00 %	60,00 %	60,00 %	60,00 %	IG
Easigas Lesotho (Pty) Ltd	2nd Floor, Metropolitan Life Building Kingsway PO BOX 1176 Maseru Lesotho	60,00 %	60,00 %	60,00 %	60,00 %	IG
European Railroad Established Services	Schaliënstraat 5 2000 Antwerpen Belgique	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Maritec NV	Schaliënstraat 5 2000 Antwerpen Belgique	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
De Rode Beuk NV	Schaliënstraat 5 2000 Antwerpen Belgique		100,00 %		100,00 %	
Ringardas Nigeria Ltd	49 Mamman Nasir Street Asokoro Abuja Nigéria	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Marbach Global Company Ltd (TUP)	49 Mamman Nasir Street Asokoro Abuja Nigéria		100,00 %		100,00 %	
Zimrich Trading Company Nigeria Ltd (TUP)	49 Mamman Nasir Street Asokoro Abuja Nigéria		100,00 %		100,00 %	
Startac Global Forwarding Ltd (TUP)	49 Mamman Nasir Street Asokoro Abuja Nigéria		100,00 %		100,00 %	
European Rail Road Established Services (Sénégal) SA	Zone des Hydrocarbures Port Autonome de Dakar Mole 8 BP 844 - Dakar Sénégal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
European Rail Road Established Services Togo SA	Zone Industrielle du Port Autonome de Lomé Route C4 BP 9124 Lomé Togo	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
REC Bitumen SRL	One Rubis Plaza Welches St James BB 23027 La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Dora Mar NV (liquidée)	Dianastraat 4 Curacao Antilles néerlandaises		100,00 %		100,00 %	
Biskra Shipping NV (liquidée)	Van Engelenweg 23 Curacao Antilles néerlandaises		100,00 %		100,00 %	
Pickett Shipping Corp.	Via España n° 122 Torre Delta Piso 14 Apartado 0823-05658 Panama République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Blue Round Shipping Corp.	Via España n° 122 Torre Delta Piso 14 Apartado 0823-05658 Panama République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG

Nom	Siège social	31/12/2017 % contrôle	31/12/2016 % contrôle	31/12/2017 % d'intérêt	31/12/2016 % d'intérêt	Méthode de consolidation
Saunscope International Inc.	Via España n° 122 Torre Delta Piso 14 Apartado 0823-05658 Panama République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Maroni Shipping SA	Via España n° 122 Torre Delta Piso 14 Apartado 0823-05658 Panama République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Biskra Shipping SA	Via España n° 122 Torre Delta Piso 14 Apartado 0823-05658 Panama République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Woodbar CO Ltd	c/o Interface International Ltd 9 th Floor Standard Chartered Tower, 19 Cybercity Ebene République de Maurice	85,00 %	85,00 %	85,00 %	85,00 %	IG
Rubis Énergie Djibouti	Avenue Georges Pompidou BP 153 Djibouti République de Djibouti	85,00 %	85,00 %	85,00 %	85,00 %	IG
Sinders Ltd	2, Ferry Road Saint Georges's GE 01 Bermudes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Bermuda Gas & Utility Ltd	2, Ferry Road Saint Georges's GE 01 Bermudes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Distributeurs Nationaux SA (Dinasa)	2, rue Jean Gilles Route de l'aéroport Delmas Port au Prince Haïti	100,00 %		100,00 %		IG
Caribbean Diversified Investments Ltd	H&J Corporate Services (Cayman) Limited Willow House 2nd Floor Cricket Square Grand Cayman KY1 -1103 Îles Caïmans	100,00 %		100,00 %		IG
Chevron Haïti Inc.	c/o Coverdale Trust Services Limited 30 De Castro Street PO BOX 4519 Road Town Tortola Îles Vierges britanniques VG 1110	100,00 %		100,00 %		IG
Société de Distribution de Gaz	2, rue Jean Gilles Route de l'aéroport Delmas Port au Prince Haïti	100,00 %		100,00 %		IG
RBF Marketing Ltd	236 Windward Road Rockfort, Kingston 2 in the Parish of Kingston Jamaïque	100,00 %		100,00 %		IG
Galana Distribution Pétrolière Ltd	c/o Interface International Ltd 1 st Floor, Standard Chartered Tower, 19, Cibercity, Ebene, République de Maurice	100,00 %		100,00 %		IG
Galana Distribution Pétrolière SA	Immeuble Pradon Trade Centre, Antanimena, 101 Antananarivo Madagascar	90,00 %		90,00 %		IG
Galana Madagascar Holding	c/o Commonwealth Trust Ltd, Drake Chambers, PO Box 3321, Road Town, Tortola Îles Vierges britanniques	100,00 %		100,00 %		IG
Galana Raffinerie et Terminal Ltd	c/o Interface International Ltd 1 st Floor, Standard Chartered Tower, 19, Cibercity, Ebene, République de Maurice	100,00 %		100,00 %		IG
Galana Raffinerie et Terminal SA	Immeuble Pradon Trade Centre, Antanimena, 101 Antananarivo Madagascar	90,00 %		90,00 %		IG

Nom	Siège social	31/12/2017 % contrôle	31/12/2016 % contrôle	31/12/2017 % d'intérêt	31/12/2016 % d'intérêt	Méthode de consolidation
Progal	c/o Commonwealth Trust Ltd, Drake Chambers, PO Box 3321, Road Town, Tortola Îles Vierges britanniques	100,00 %		100,00 %		IG
Plateforme Terminal Pétrolier SA	Immeuble Pradon Trade Centre, Antanimena, 101 Antananarivo Madagascar	80,00 %		80,00 %		IG
Rubis Middle East Supply	21-L, Silver Tower (AG Tower), Jumeirah Lake Tower, Dubaï Émirats arabes unis	100,00 %		100,00 %		IG
Sodigas Açores	Lagoas Park, Edifício 11, Piso 1 2740 – 270 Porto Salvo Oeiras Portugal	100,00 %		100,00 %		IG

IG : Intégration globale.
JO : entreprise commune.
JV : coentreprise (MEE).
MEE : mise en équivalence.

La société Rubis Antilles Guyane détient une participation minoritaire dans 5 GIE situés aux Antilles ; les comptes de ces entités n'étant pas significatifs, ils ne sont pas consolidés.

De même, la société Rubis Energia Portugal détient des participations non significatives et non consolidées en 2017.

3.2 VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les variations du périmètre de consolidation concernent les regroupements d'entreprises au sens d'IFRS 3 et les acquisitions de groupes d'actifs.

Seules les variations les plus significatives sont détaillées ci-après. Ainsi, l'acquisition d'activités nouvelles au Portugal n'est pas détaillée, les impacts sur l'exercice 2017 n'étant pas matériels. De même, l'entrée d'intérêts minoritaires dans le capital de la filiale Rubis Terminal Dunkerque n'est pas détaillée.

3.2.1 Acquisition du leader de la distribution de produits pétroliers à Haïti

Courant février 2017, le Groupe a signé un accord pour le rachat de l'intégralité des actions de Dinasa et de sa filiale Sodigaz, premiers distributeurs de produits pétroliers à Haïti.

Avec 600 000 m³ distribués, Dinasa, premier réseau de stations-service du pays (134 stations), opère sous la marque National et bénéficie d'une présence sur tous les segments de l'offre de produits pétroliers, avec une position de leader en aviation, GPL, fioul commercial et lubrifiants. La société dispose d'un outil logistique d'importation stratégique et autonome (stockage, accès

maritimes).

Les nouvelles filiales contribuent positivement au résultat du Groupe depuis le 1^{er} mai 2017, date de leur entrée en consolidation selon la méthode de l'intégration globale.

Les justes valeurs des principaux postes de l'actif net acquis sont résumées ci-après :

Contribution à la date d'entrée en périmètre	(en milliers d'euros)
Écart d'acquisition	217 177
Actif immobilisé	64 232
Stocks	22 257
Clients et autres débiteurs	27 196
Trésorerie	12 555
Provisions pour démantèlement et dépollution	7 509
Impôts différés	10 723
Fournisseurs et autres créditeurs	34 786

La juste valeur des actifs acquis et passifs repris étant susceptible d'être modifiée dans les 12 mois suivant la prise de contrôle (1^{er} mai 2017), certaines valeurs ont été révisées depuis la publication semestrielle.

3.2.2 Acquisition des 50 % complémentaires des titres Delta Rubis Petrol

Au terme d'un accord signé début janvier 2017, Rubis a racheté 50 % des titres Delta Rubis Petrol à ses partenaires, pour détenir 100 % du capital.

La nouvelle dénomination sociale de la société est Rubis Terminal Petrol.

L'acquisition définitive des titres était

soumise à l'approbation de l'Autorité de la Concurrence locale obtenue en février 2017.

Le contrôle du capital donne à Rubis la pleine autonomie de gestion nécessaire au redéploiement des installations, comprenant la construction de 120 000 m³ supplémentaires et visant à optimiser l'utilisation des capacités de réception des navires sur la nouvelle jetée.

L'entité est consolidée par intégration globale depuis le 1^{er} janvier 2017. Auparavant, cette participation était qualifiée par le Groupe de coentreprise au sens IFRS.

Cette variation de périmètre (augmentation du pourcentage d'intérêt ayant un impact sur le mode de consolidation) a été traitée conformément aux normes comptables IFRS. La participation historique à 50 % a été sortie du périmètre de consolidation comme si elle avait été cédée à un tiers. Dans un second temps, l'entité est « reconsolidée » intégralement à 100 % (avant calcul des intérêts minoritaires) comme si les titres avaient été intégralement rachetés lors de la seconde transaction.

Cette variation de périmètre a généré un profit de 7 millions d'euros constaté en autres produits et charges opérationnels.

La juste valeur des actifs acquis et des passifs repris a été totalement finalisée sur le second semestre avec incidence sur le résultat dégagé.

3.2.3 Acquisition du leader de la distribution de produits pétroliers à Madagascar

Courant juillet 2017, le Groupe a réalisé

l'acquisition du groupe Galana à Madagascar, premier distributeur de produits pétroliers du pays.

Avec 260 000 m³ de produits pétroliers distribués en 2016, Galana est actif sur les principaux segments du marché : réseau (71 stations-service), commercial (notamment secteurs minier et production d'électricité), GPL et lubrifiants. En support de son activité de distribution, la société dispose d'un outil logistique d'importation stratégique et autonome, constitué de l'unique stockage d'importation de produits pétroliers de l'île à Tamatave (260 000 m³) avec un accès maritime dédié.

Les justes valeurs des principaux postes de l'actif net acquis sont résumées ci-après :

Contribution à la date d'entrée en périmètre	(en milliers d'euros)
Écart d'acquisition	166 399
Actif immobilisé	31 515
Stocks	18 870
Clients et autres débiteurs	76 291
Trésorerie	10 111
Fournisseurs et autres créditeurs	71 875

Les nouvelles filiales contribuent positivement au résultat du Groupe depuis le 1^{er} juillet 2017, date de leur entrée en consolidation selon la méthode de l'intégration globale.

La juste valeur des actifs acquis et passifs repris sera finalisée dans les 12 mois suivant la prise de contrôle, soit avant le 1^{er} juillet 2018.

3.2.4 Renforcement de l'activité de distribution en Corse

Courant octobre 2017, le Groupe a racheté à la société EG Retail SAS son activité de distribution de carburants en Corse ainsi que les actifs logistiques associés.

Le groupe EG est un spécialiste de la distribution de carburants présent en Europe avec près de 2 700 sites réalisant un chiffre d'affaires de 6 milliards d'euros.

L'opération porte sur :

- la commercialisation en Corse de carburants à travers un réseau de 17 distributeurs agréés opérant actuellement sous enseigne BP, permettant à Rubis de devenir le n° 1 local avec un réseau de 64 stations. La contribution de ces actifs au résultat 2017 n'est pas matérielle ;
- la participation de 21,5 % détenue dans les dépôts pétroliers DPLC à Ajaccio et Bastia, portant la participation du Groupe à 75 %. L'impact sur les capitaux propres du Groupe comme sur les intérêts minoritaires n'est pas matériel ;
- la clientèle corse de la carte pétrolière Go the easy way.

3.2.5 Information financière pro forma

Les informations financières *pro forma*, présentées sous une forme résumée, pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, ont été établies selon les normes IFRS afin de traduire les effets des acquisitions réalisées en cours d'exercice comme si elles étaient intervenues au 1^{er} janvier 2017.

Les informations financières ayant servi à l'élaboration des comptes *pro forma*

correspondent aux données financières 2017 des entités ayant fait l'objet d'une variation de périmètre sur l'exercice, retraitées selon les hypothèses suivantes :

- intégration à 100 % sur une année pleine (soit 12 mois) pour les activités de Dinasa à Haïti et Galana à Madagascar (le rachat à la société EG Retail SAS de son activité de distribution de carburant en Corse ne donne pas lieu à retraitement, les effets étant considérés comme non significatifs) ;
- retraitements liés à la mise en conformité avec les principes comptables du Groupe appliqués rétroactivement au 1^{er} janvier 2017 ;
- élimination des opérations réciproques ;
- conversion des données financières en devises en retenant le taux moyen de conversion sur l'exercice 2017 ;
- retraitement du coût de financement net des acquisitions comme si elles étaient intervenues au 1^{er} janvier 2017 ;
- détermination corrélative des charges d'impôts sur les sociétés en appliquant aux résultats de ces entités le taux d'impôt existant dans chacun de ces pays/territoires.

Les informations financières *pro forma* sont communiquées à titre purement indicatif. Elles traitent d'une situation hypothétique et, par conséquent, ne représentent pas la situation ou les résultats effectifs du Groupe tels qu'ils auraient été si les acquisitions avaient eu lieu au 1^{er} janvier 2017. Les informations financières *pro forma* ne constituent pas une prévision de l'évolution de la situation financière du Groupe.

(en milliers d'euros)	2017 publié	2017 <i>pro forma</i>	2016 publié
Chiffre d'affaires net	3 932 652	4 171 744	3 003 880
Résultat opérationnel courant	368 011	407 882	299 675
Résultat avant impôt	362 275	398 966	291 697
RÉSULTAT NET TOTAL	282 838	309 536	227 377

NOTE 4. Notes annexes au bilan

4.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

PRINCIPES COMPTABLES

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour la prolongation de la durée d'utilité du bien, alors inscrits en immobilisations.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location-financement sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en dettes financières. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, soit :

	Durée
Constructions	10 à 40 ans
Installations complexes	10 à 20 ans
Matériel et outillage	5 à 30 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériel, mobilier de bureau	5 à 10 ans

Les coûts d'emprunts sont inclus dans le coût des immobilisations lorsqu'ils sont significatifs.

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie ;
- le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé ;
- l'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location ;
- l'existence d'une option d'achat favorable ;
- la nature spécifique de l'actif loué.

Les actifs détenus en vertu des contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilisation ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

Les actifs immobilisés corporels sont soumis à un test de perte de valeur chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que les valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2016	Variations de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Reclassements	Écarts de conversion	31/12/2017
Autres immobilisations corporelles	237 493	9 726	18 057	(7 403)	9 672	(6 004)	261 541
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	252	215	706	(189)	(30)	(71)	883
Immobilisations en cours	166 648	10 379	70 817	(3 121)	(118 535)	(3 888)	122 300
Installations techniques, matériel et outillage	1 745 301	299 069	64 526	(35 518)	76 889	(84 218)	2 066 049
Terrains et constructions	612 535	143 694	38 390	(5 746)	32 473	(23 005)	798 341
TOTAL	2 762 229	463 083	192 496	(51 977)	469	(117 186)	3 249 114

Amortissements (en milliers d'euros)	31/12/2016	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Écarts de conversion	31/12/2017
Autres immobilisations corporelles	(119 601)	(7 037)	(13 702)	7 048	(4 939)	3 753	(134 478)
Installations et matériel	(1 151 664)	(130 836)	(90 210)	32 472	7 415	43 755	(1 289 068)
Terrains et constructions	(298 624)	(39 777)	(19 156)	5 153	(3 541)	5 760	(350 185)
TOTAL	(1 569 889)	(177 650)	(123 068)	44 673	(1 065)	53 268	(1 773 731)
VALEURS NETTES	1 192 340	285 433	69 428	(7 304)	(596)	(63 918)	1 475 383

Les principales variations de périmètre sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Valeurs brutes	Amortissements
Acquisition des 50 % complémentaires de Rubis Terminal Petrol (ex-Delta Rubis Petrol)	333,8	(132,1)
Acquisition des activités Dinasa à Haïti	74,0	(18,6)
Acquisition des activités Galana à Madagascar	50,9	(22,7)
TOTAL	458,7	(173,4)

4.2 ÉCARTS D'ACQUISITION

PRINCIPES COMPTABLES

Regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010

Les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010 ont été comptabilisés selon la norme IFRS 3 avant sa révision applicable à partir de cette même date. Ces regroupements n'ont pas été retraités, IFRS 3 révisée étant d'application prospective.

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels ont été évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion ont été comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans les actifs nets évalués à leur juste valeur, a été comptabilisé en *goodwill* lorsqu'il était positif et en résultat dans la rubrique « Autres produits et charges opérationnels » lorsqu'il était négatif (*badwill*).

Regroupements d'entreprises postérieurs au 1^{er} janvier 2010

Les normes IFRS 3 révisée et IAS 27 amendée modifient les principes comptables applicables aux regroupements d'entreprises réalisés après le 1^{er} janvier 2010.

Les principales modifications ayant un impact sur les comptes consolidés du Groupe sont :

- la comptabilisation en charges des coûts directs liés à l'acquisition ;
- la réévaluation à la juste valeur par résultat des participations détenues antérieurement à la prise de contrôle, dans le cas d'une acquisition par achats successifs de titres ;
- la possibilité d'évaluer, au cas par cas, les intérêts minoritaires soit à la juste valeur soit à la part proportionnelle dans l'actif net identifiable ;
- la comptabilisation à la juste valeur des compléments de prix à la date de prise de contrôle, les ajustements éventuels ultérieurs étant comptabilisés en résultat s'ils interviennent en dehors du délai d'affectation ;
- les corrections de prix constatées sur les acquisitions réalisées par le Groupe sont constatées en flux de trésorerie liés aux activités d'investissement au même titre que le prix initial.

En application de la méthode de l'acquisition, le Groupe comptabilise à la date de prise de contrôle les actifs acquis et passifs repris identifiables à leur juste valeur. Il dispose alors d'un délai maximal de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré. Au-delà de ce délai, les ajustements de juste valeur des actifs acquis et passifs repris sont comptabilisés directement en résultat.

L'écart d'acquisition est déterminé par différence entre, d'une part la contrepartie transférée (principalement le prix d'acquisition et le complément de prix éventuel hors frais d'acquisition) et le montant des intérêts minoritaires, et d'autre part la juste valeur des actifs acquis et passifs repris. Cet écart est inscrit à l'actif du bilan consolidé lorsqu'il est positif et en résultat dans la rubrique « Autres produits et charges opérationnels » lorsqu'il est négatif (*badwill*).

Suite à la mise en place d'IFRS 3 révisée, une option existe pour l'évaluation des intérêts minoritaires à la date d'acquisition : soit pour la quote-part qu'ils représentent dans l'actif net acquis (méthode du *goodwill* partiel) soit pour leur juste valeur (méthode du *goodwill* complet). L'option est exerçable au cas par cas lors de chaque regroupement d'entreprises.

Dans le cadre de l'affectation des écarts d'acquisition dégagés lors des différents regroupements d'entreprises et de l'application de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les UGT retenues par Rubis sont :

- l'activité Stockage de produits liquides (Europe) ;
- l'activité Distribution de produits pétroliers (Europe) ;
- l'activité Distribution de produits pétroliers (Afrique) ;
- l'activité Distribution de produits pétroliers (Caraïbes) ;
- l'activité Support et Services (Caraïbes).

Cette allocation est calquée sur l'organisation de la Direction Générale des opérations du Groupe et sur le *reporting* interne permettant, outre le pilotage de l'activité, le suivi du retour sur capitaux employés, *i.e.* le niveau auquel le *goodwill* est suivi pour des besoins de gestion interne.

Dépréciation de l'actif immobilisé

Les *goodwill* et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Les tests annuels sont effectués au cours du quatrième trimestre.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et de sa sortie *in fine*. Dans ce cadre, les immobilisations sont regroupées par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble homogène d'actifs (ou groupe d'actifs) dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel et est imputée en priorité sur les *goodwill*.

Ces pertes de valeur sont irréversibles.

(en milliers d'euros)	31/12/2016	Variations de périmètre	Écarts de conversion	Dépréciation	31/12/2017
Activité Stockage de produits liquides (Europe)	57 446				57 446
Activité Distribution de produits pétroliers (Europe)	241 452		(5 634)		235 818
Activité Distribution de produits pétroliers (Afrique)	165 580	166 399	(9 832)		322 147
Activité Distribution de produits pétroliers (Caraïbes)	225 663	217 177	(40 647)		402 193
Activité Support et Services (Caraïbes)	82 872		(4 713)		78 159
ÉCARTS D'ACQUISITION	773 013	383 576	(60 826)		1 095 763

Les variations de périmètre constatées au cours de l'année correspondent :

- à l'acquisition des activités de distribution de Dinasa à Haïti pour 217,2 millions d'euros ;
- à l'acquisition des activités de Galana à Madagascar pour 166,4 millions d'euros.

Les éléments matériels sont décrits en note 3.2 « Variations du périmètre de consolidation ».

Tests de dépréciation au 31 décembre 2017

Au 31 décembre 2017, Rubis a testé de manière systématique tous ses écarts d'acquisition définitivement déterminés à la date de réalisation des tests selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

Les valeurs recouvrables ont été déterminées sur la base du calcul de la valeur d'utilité. Les calculs des valeurs d'utilité reposent sur des projections de flux de trésorerie sur la base de budgets financiers approuvés en fin d'exercice par la Direction, couvrant une période de 3 ans. Les principales hypothèses formulées concernent les volumes traités et les prix de marché. Les flux de trésorerie au-

delà de la période de 3 ans sont extrapolés en appliquant un taux de croissance de 1 %.

Le taux d'actualisation retenu, qui repose sur le concept du coût moyen pondéré du capital (encore appelé « WACC »), reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à chaque UGT.

Les taux d'actualisation utilisés sont les suivants :

UGT	Taux 2017	Taux 2016
Activité Stockage de produits liquides (Europe)	entre 5,0 et 8,6 %	entre 4,9 et 8,5 %
Activité Distribution de produits pétroliers (Europe)	entre 4,0 et 7,3 %	entre 4,8 et 6,9 %
Activité Distribution de produits pétroliers (Afrique)	entre 5,3 et 12,4 %	entre 5,2 et 11,5 %
Activité Distribution de produits pétroliers (Caraïbes)	entre 5,3 et 12,9 %	entre 5,2 et 11,2 %
Activité Support et Services (Caraïbes)	entre 5,3 et 12,9 %	entre 5,2 et 11,2 %

Ces tests n'ont révélé aucune perte de valeur au 31 décembre 2017.

Sensibilité des tests de dépréciation

Les tests de dépréciation reposent sur une hypothèse de taux d'actualisation, de

taux de croissance à l'infini et d'étude de sensibilité faisant varier le taux de croissance à l'infini de +/- 1 % et le taux d'actualisation de +/- 1 %.

Une hausse de 1 % du taux d'actualisation ou une baisse de 1 % du taux de croissance n'aurait pas pour effet de générer des

valeurs recouvrables des capitaux investis inférieures à la valeur nette comptable pour les 5 UGT ci-dessus.

De même, une baisse de 5 % des flux futurs actualisés ne remet pas en cause les conclusions des tests pour les 5 UGT du Groupe.

4.3 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

PRINCIPES COMPTABLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles à durée définie sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue et sont soumises à un test de perte de valeur chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que les valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les concessions, brevets et droits similaires et notamment les droits aux conventions des Ports Autonomes de Rubis Terminal pour 2 319 milliers d'euros. Rubis Terminal dispose pour son exploitation de terrains concédés par les Ports Autonomes de Rouen et Dunkerque, d'une surface totale de 203 146 m². Ces droits ont été valorisés en fonction des conventions existantes. Cet actif incorporel à durée de vie indéfinie fait l'objet d'un test de dépréciation au même titre que les écarts d'acquisition selon les modalités décrites en note 4.2.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2016	Variations de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Reclassements	Écarts de conversion	31/12/2017
Droits aux conventions des Ports Autonomes (Rubis Terminal)	2 319						2 319
Autres concessions, brevets et droits similaires	18 008	3 206	1 355	(887)	(290)	(530)	20 862
Droit au bail	412	1 141	144		103	(146)	1 654
Autres immobilisations incorporelles	23 435	9 583	9 015	(682)	467	(587)	41 231
TOTAL	44 174	13 930	10 514	(1 569)	280	(1 263)	66 066

Amortissements (en milliers d'euros)	31/12/2016	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Écarts de conversion	31/12/2017
Autres concessions, brevets et droits similaires	(4 624)	(2 011)	(1 379)	779		221	(7 014)
Autres immobilisations incorporelles	(16 645)	(605)	(1 496)	682	(56)	199	(17 921)
TOTAL	(21 269)	(2 616)	(2 875)	1 461	(56)	420	(24 935)
VALEURS NETTES	22 905	11 314	7 639	(108)	224	(843)	41 131

Les principales variations de périmètre sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Valeurs brutes	Amortissements
Marque Dinasa à Haïti	8,8	
Acquisition des activités Galana à Madagascar	4,6	(2,1)
TOTAL	13,4	(2,1)

4.4 PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les informations concernant les participations ne donnant pas le contrôle, les participations dans les entreprises communes et les participations dans les coentreprises sont données dans les notes 7 à 9 de la présente annexe.

4.5 ACTIFS FINANCIERS

PRINCIPES COMPTABLES

L'évaluation et la comptabilisation des actifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Les actifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

La norme IAS 39 distingue 4 catégories d'actifs financiers, dont l'évaluation et le traitement comptable sont spécifiques à la catégorie concernée :

- les actifs à la juste valeur par le résultat sont des actifs détenus à des fins de transaction destinés à être vendus à court terme ; cette catégorie inclut les valeurs mobilières de placement n'entrant pas dans les « Équivalents de trésorerie », les instruments dérivés hors couverture ; ils sont évalués à la juste valeur à la date de clôture et les variations de juste valeur sont comptabilisées par le résultat de la période ;
- les prêts et créances émis correspondent aux actifs financiers ayant des paiements fixes ou déterminables et non cotés sur un marché actif ; cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts, ainsi que les créances clients et autres débiteurs. Ces actifs sont comptabilisés pour leur coût amorti en appliquant, le cas échéant, la méthode dite du taux d'intérêt effectif ;
- les actifs détenus jusqu'à l'échéance sont les actifs financiers assortis de paiements fixes ou déterminables, ayant une date d'échéance fixe et que l'entité a l'intention expresse et la capacité de détenir jusqu'à l'échéance ; cette catégorie comprend principalement les dépôts et cautionnements versés au titre des contrats de location simple. Ces actifs sont comptabilisés pour leur coût amorti ;
- les actifs disponibles à la vente comprennent les actifs financiers qui n'entrent dans aucune catégorie ci-dessus, dont les titres de participation dans des sociétés non consolidées. Lors de leur comptabilisation initiale, ces titres sont comptabilisés à leur juste valeur (généralement leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction). Les variations de juste valeur des actifs « disponibles à la vente » sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. En cas de diminution significative ou prolongée de la juste valeur en dessous de leur prix d'acquisition, une dépréciation est enregistrée en résultat net.

Le Groupe a utilisé la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 7 pour déterminer le niveau de classement des actifs financiers :

- niveau 1 : prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- niveau 2 : utilisation de données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont directement observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement soit indirectement ;
- niveau 3 : utilisation de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêts, des cours de change en devises étrangères et des prix de matière première. Dans le cadre de sa politique de couverture, le Groupe a recours à des swaps. Il peut aussi utiliser des contrats de caps, floors et options. Les instruments dérivés utilisés par le Groupe sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en résultat.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux de change ;
- une couverture de flux de trésorerie futurs permet de couvrir des variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou des passifs existants ou futurs.

Seule la couverture de flux de trésorerie est appliquée par le Groupe.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture des flux de trésorerie a pour conséquence que la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement dans les autres éléments du résultat global. La variation de la valeur de la part inefficace est comptabilisée en résultat dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ». Les montants enregistrés dans les autres éléments du résultat global sont recyclés au compte de résultat pendant les périodes au cours desquelles les flux de trésorerie couverts affectent le résultat.

Répartition des actifs financiers par classes (IFRS 7) et par catégories (IAS 39) (en milliers d'euros)	Valeur au bilan		Juste valeur	
	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2016
ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À ÉCHÉANCE	148	279	148	279
Obligations et titres de créances négociables	148	279	148	279
PRÊTS ET CRÉANCES	612 737	496 862	612 737	496 862
Prêts à court terme				
Prêts à long terme	13 605	51 066	13 605	51 066
Dépôts et cautionnements	11 194	39 948	11 194	39 948
Créances clients et autres débiteurs	515 715	381 595	515 715	381 595
Autres	72 223	24 253	72 223	24 253
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	28 505	3 315	28 505	3 315
Titres de participation	28 505	3 315	28 505	3 315
Autres				
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR	2 138	3 172	2 138	3 172
Instruments dérivés	2 138	3 172	2 138	3 172
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	825 302	833 652	825 302	833 652
ACTIFS FINANCIERS	1 468 830	1 337 280	1 468 830	1 337 280

Juste valeur des instruments financiers par niveau (IFRS 7)

Les titres de participations et autres actifs financiers disponibles à la vente sont considérés être de niveau 3 (données non observables) s'agissant de titres non cotés.

La juste valeur des instruments dérivés est déterminée à l'aide de modèles de valorisation basés sur des données observables (niveau 2).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détaillés au paragraphe 4.5.5. Ils sont de niveau 1, à l'exception des dépôts à terme pour 193 millions d'euros classés en niveau 2.

4.5.1 Actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers comprennent notamment les titres de participation, les autres créances rattachées à des

participations à plus d'un an, les titres immobilisés, les prêts à plus d'un an, les dépôts et cautionnements versés à plus

d'un an et la part à plus d'un an des valeurs mobilières n'entrant pas dans la catégorie des équivalents de trésorerie.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Titres de participation	28 530	3 340
Autres créances rattachées à des participations	13 606	51 066
Titres immobilisés	1 491	1 602
Prêts, dépôts et cautionnements versés	7 786	37 968
TOTAL DES AUTRES ACTIFS FINANCIERS	51 413	93 976
Dépréciation	(1 398)	(1 378)
VALEURS NETTES	50 015	92 598

Les titres de participation correspondent essentiellement :

- aux parts de GIE détenues par la société Rubis Antilles Guyane ;
- aux participations minoritaires détenues par Rubis Energia Portugal dans 2 entités au Portugal ;
- aux titres de la société FCG, filiale de Rubis Énergie et consolidée selon la méthode de l'intégration globale sur l'exercice 2018. Le rachat des titres étant intervenu fin décembre 2017, cette nouvelle activité n'a pu être intégrée sur l'exercice 2017 ;
- aux titres de l'entité Zeller & Cie, acquise

fin décembre 2017 par Rubis Terminal et consolidée en tant que coentreprise à compter du 1^{er} janvier 2018.

Les autres créances rattachées à des participations incluent les effets des clauses de révision de prix prévues lors de certaines transactions réalisées par le Groupe ainsi que les avances faites à des GIE ou entreprises communes. La variation enregistrée au cours de la période s'explique à hauteur de 38 millions d'euros par le rachat des 50 % complémentaires de Rubis Terminal Petrol (ex-Delta Rubis Petrol) comme expliqué dans la note 3.2 de la présente annexe. Elle correspond au débouclage des créances détenues sur

l'ancien partenaire de la coentreprise.

La variation des prêts, dépôts et cautionnements versés correspond essentiellement au remboursement d'un dépôt de 32,5 millions de dollars US mis en place au cours de l'année 2014 en garantie d'un financement bancaire en dollars US obtenu par l'entité Rubis Terminal Petrol alors qu'elle était une coentreprise. Suite à la prise de contrôle, ce financement a été remboursé et la garantie levée. Le solde au 31 décembre 2017 correspond essentiellement à des garanties accordées aux fournisseurs de produits pétroliers.

4.5.2 Autres actifs financiers courants

Les actifs financiers courants comprennent la part à moins d'un an :

- des créances rattachées à des participations ;
- des prêts et des dépôts et cautionnements versés ;

des avances et dépôts versés en vue de l'acquisition de nouvelles activités ;

- des charges constatées d'avance ;
- des valeurs mobilières de placement qui ne peuvent pas être considérées

comme de la trésorerie ou équivalents de trésorerie ;

- des instruments de couverture à la juste valeur.

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Autres créances rattachées à des participations		
Prêts, dépôts et cautionnements versés	3 438	2 010
ACTIFS FINANCIERS COURANTS BRUTS	3 438	2 010
Dépréciation		
ACTIFS FINANCIERS COURANTS NETS	3 438	2 010
Juste valeur des instruments financiers	2 138	3 172
Autres débiteurs - avances et dépôts		
Charges constatées d'avance	27 601	14 061
ACTIFS COURANTS	29 739	17 233
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS	33 177	19 243

Les prêts, dépôts et cautionnements versés incluent notamment les avances et dépôts versés en vue de l'acquisition de nouvelles activités.



4.5.3 Autres actifs long terme

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Capital souscrit non appelé	83	
Autres créances (part à plus d'un an)	28	223
Charges constatées d'avance (part à plus d'un an)	4 425	
TOTAL	4 536	223

4.5.4 Clients et autres débiteurs (actifs d'exploitation courants)

PRINCIPES COMPTABLES

Les créances clients, dont les échéances sont généralement inférieures à un an, sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des dépréciations constatées à hauteur des montants non recouvrables. Une estimation du montant de créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Les clients et autres débiteurs comprennent la part à moins d'un an des créances clients et comptes rattachés, des créances liées au personnel, des créances sur l'État et des autres créances d'exploitation.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Créances clients et comptes rattachés	412 942	271 773
Créances liées au personnel	492	489
Créances sur l'État	43 568	50 735
Autres créances d'exploitation	94 166	91 410
Produits à recevoir		
TOTAL	551 168	414 407

Les autres créances d'exploitation incluent, à hauteur de 64 millions d'euros (71 millions d'euros en 2016), les comptes courants envers les coentreprises.

Dépréciation (en milliers d'euros)	31/12/2016	Variations de périmètre	Dotations	Reprises	Reclassements	31/12/2017
Créances clients et comptes rattachés	27 873	5 976	3 746	(6 101)	(6)	31 488
Autres créances d'exploitation	4 939	1	210	(1 185)		3 965
TOTAL	32 812	5 977	3 956	(7 286)	(6)	35 453

Les variations de périmètre correspondent principalement à :

- l'acquisition des 50 % complémentaires de la société Rubis Terminal Petrol (ex-Delta Rubis Petrol) pour 4,7 millions d'euros ;
- l'acquisition des activités de Dinasa à Haïti pour 0,4 million d'euros ;
- l'acquisition des activités de Galana à Madagascar pour 0,9 million d'euros.

RAPPROCHEMENT AVEC LA VARIATION DU BFR AU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Valeur nette au bilan 31/12/2017	515 715
Valeur nette au bilan 31/12/2016	381 595
VARIATION DES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS AU BILAN	(134 120)
Incidence des variations de périmètre	126 917
Incidence des écarts de conversion	(31 371)
Incidence des reclassements de poste à poste	(13 883)
Incidence de la variation du capital appelé non versé (en financement)	(459)
Incidence de la variation des créances sur cession d'actif (en investissement)	(465)
Incidence de la variation des autres créances à plus d'un an	(13 679)
VARIATION DES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS AU TFT	(67 060)

4.5.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

PRINCIPES COMPTABLES

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes courants bancaires et les parts d'OPCVM qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à 3 mois) et ne présentent pas de risque significatif de changement de valeur au regard des critères prévus par la norme IAS 7. Ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur.

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Sicav	22 497	21 922
Actions	0	2
Autres fonds	124 963	117 528
Intérêts à recevoir	592	1 484
Disponibilités	677 250	692 716
TOTAL	825 302	833 652

92 % des valeurs mobilières de placement sont détenus par la société Rubis.

Risque sur actions

Le Groupe n'est pas exposé au risque sur actions, le portefeuille détenu n'étant pas matériel.

4.5.6 Risque de crédit

Risque clients du Groupe

Chiffre d'affaires réalisé avec le premier client, les 5 et les 10 premiers clients sur les 2 derniers exercices.

	2017	2016
Premier client	9 %	11 %
5 premiers clients	17 %	19 %
10 premiers clients	21 %	22 %

L'exposition maximale au risque de crédit concernant les créances commerciales à la date de clôture, analysée par zone géographique, est la suivante :

(en milliers d'euros)	Valeur nette comptable	
	31/12/2017	31/12/2016
Europe	98 374	91 490
Caraïbes	170 881	99 790
Afrique	112 199	52 620
TOTAL	381 454	243 900

L'antériorité des actifs courants à la date de clôture s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Dépréciation	Valeur nette comptable	Montants des actifs non échus	Montant des actifs échus non dépréciés		
					Moins de 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus d'1 an
Clients et autres débiteurs	551 168	35 453	515 715	408 612	79 802	18 267	9 034
Créances d'impôt	39 862		39 862	31 764	1 203	5 584	1 311
Autres actifs courants	33 177		33 177	29 836	130	149	3 062
TOTAL	624 207	35 453	588 754	470 212	81 135	24 000	13 407

4.6 IMPÔTS DIFFÉRÉS

PRINCIPES COMPTABLES

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales, selon la méthode du report variable.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible dans un avenir prévisible, sur lequel ces différences temporaires déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture. Cette évaluation est mise à jour à chaque arrêté.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont enregistrés au titre des différences constatées entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs. Les soldes d'impôts différés actifs et passifs peuvent s'analyser comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Immobilisations et amortissements	(91 928)	(65 950)
Reports déficitaires	3 200	4 718
Différences temporaires	7 229	7 171
Provisions risques	2 205	2 830
Provisions pour coûts environnementaux	5 252	3 160
Instruments financiers	382	684
Engagements de retraite	8 367	9 854
Autres	1 384	459
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	(63 909)	(37 076)
Impôts différés actifs	7 029	12 521
Impôts différés passifs	(70 938)	(49 597)
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	(63 909)	(37 076)

Les impôts différés représentatifs de reports déficitaires concernent essentiellement le report en avant des pertes fiscales des entités Frangaz, Rubis Energy Jamaica Ltd et Rubis Terminal BV. Les déficits de Rubis Terminal BV sont principalement liés à la pratique d'amortissements fiscaux accélérés. Les impôts différés constatés sur les reports déficitaires de l'entité Frangaz concernent les pertes reportables réalisées avant l'intégration au périmètre fiscal Rubis. Ces pertes sont imputables sur les bénéfices réalisés par Frangaz. Les prévisions d'activité mises à jour à la clôture justifient le caractère probable de l'imputation à moyen terme des impôts différés actifs. Les impôts différés relatifs aux instruments financiers sont essentiellement constitués par l'impôt

différé relatif à la juste valeur des instruments de couverture pour les sociétés Rubis Terminal et Rubis Énergie.

Les impôts différés portant sur les immobilisations sont constitués principalement :

- de l'annulation des amortissements dérogatoires ;
- de l'homogénéisation des rythmes d'amortissement des installations techniques ;
- de la différence entre la valeur consolidée et la valeur fiscale de certains actifs.

Pour les entités françaises, les impôts différés dont le retournement probable doit survenir entre 2019 et 2022 ont été évalués en intégrant les baisses progressives du taux d'impôt prévues par la loi de finances 2018.

Ce différentiel de taux a généré un produit de 1,6 million d'euros.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés par entité ou par groupe d'intégration fiscale. Seul figure au bilan le solde actif ou passif d'impôt différé par entité ou par groupe d'intégration fiscale. Il existe un seul périmètre d'intégration fiscale dans le Groupe, celui de la mère Rubis, qui comprend les entités : Rubis Terminal, Vitogaz France, Rubis Énergie, Coparef, ViTO Corse, Frangaz, Starogaz, Sicogaz, Rubis Antilles Guyane, SIGL, Rubis Caraïbes Françaises, Rubis Guyane Française, Société Antillaise des Pétroles Rubis, Rubis Restauration et Services, Société Réunionnaise de Produits Pétroliers (SRPP).

4.7 STOCKS

PRINCIPES COMPTABLES

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût d'achat des stocks est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré pour l'activité Rubis Énergie et selon la méthode du « premier entré, premier sorti » pour l'activité Rubis Terminal.

Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable.

Valeurs brutes

(en milliers d'euros)

	31/12/2017	31/12/2016
Stocks de matières premières et fournitures	80 452	76 523
Stocks de produits finis et intermédiaires	80 019	65 533
Stocks de marchandises	137 859	114 325
TOTAL	298 330	256 381

Dépréciation

(en milliers d'euros)

	31/12/2016	Variations de périmètre	Dotations	Reprises	31/12/2017
Stocks de matières premières et fournitures	8 873		9 130	(7 769)	10 233
Stocks de produits finis et intermédiaires	279		1 209	(279)	1 209
Stocks de marchandises	614	8	228	(276)	573
TOTAL	9 766	8	10 567	(8 325)	12 016

Les variations de périmètre correspondent à l'acquisition des activités de Galana à Madagascar.

RAPPROCHEMENT AVEC LA VARIATION DU BFR AU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Valeur nette au bilan 31/12/2017	286 314
Valeur nette au bilan 31/12/2016	246 615
VARIATION DES STOCKS ET EN-COURS AU BILAN	(39 699)
Incidence des variations de périmètre	41 198
Incidence des reclassements de poste à poste	36
Incidence des écarts de conversion	(12 703)
VARIATION DES STOCKS ET EN-COURS AU TFT	(11 168)



4.8 CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2017, le capital social est composé de 93 868 480 actions (dont 2 740 actions de préférence) entièrement libérées de 1,25 euro chacune et s'élève à 117 336 milliers d'euros.

Division par 2 de la valeur nominale des actions

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 8 juin 2017 a décidé la division par 2

de la valeur nominale des actions Rubis et a délégué tous pouvoirs au Collège de la Gérance afin d'en fixer la date de prise d'effet et de procéder à tous les ajustements nécessaires.

En conséquence, le Collège de la Gérance, réuni le 13 juillet 2017, a décidé de procéder à la division de la valeur nominale des actions pour les ramener de 2,50 euros à 1,25 euro ;

chaque actionnaire recevant 2 actions nouvelles pour une action ancienne.

Les actions nouvelles conservent les mêmes droits que les actions anciennes auxquelles elles se substituent et le montant du capital social demeure inchangé.

Les différentes opérations sur capital, intervenues au cours de la période, sont reprises dans le tableau ci-après :

	Nombre d'actions	Capital social (en milliers d'euros)	Primes (en milliers d'euros)
AU 1^{ER} JANVIER 2017	45 454 888	113 637	1 084 251
Division de la valeur nominale par 2	45 454 888		
Paiement du dividende en actions	2 284 258	2 856	100 849
Levée de stock-options	371 502	465	6 312
Actions gratuites	122 258	153	(153)
Plan d'épargne entreprise	177 946	222	5 241
Ligne de capital			2
Actions de préférence	2 740	3	(3)
Augmentation de capital			
Frais sur augmentations de capital			(166)
Affectation à la réserve légale			(369)
AU 31 DÉCEMBRE 2017	93 868 480	117 336	1 195 964

Au 31 décembre 2017, Rubis possédait 15 037 actions d'autocontrôle.

Convention de ligne de capital avec BNP Paribas et Crédit Agricole CIB de juillet 2013

En juillet 2013, le Groupe a signé une convention de ligne de capital avec BNP Paribas et Crédit Agricole CIB pour une période de 40 mois et dans la limite autorisée de 2 440 000 actions. Le prix de souscription est basé sur le cours de bourse (moyenne pondérée des 3 jours précédant l'émission) diminué d'une décote de 4 %.

Cette convention est arrivée à échéance en juillet 2017. Depuis sa signature, elle aura donné lieu à l'émission de 229 500 actions nouvelles.

Convention de ligne de capital avec Crédit Agricole CIB et Société Générale de juillet 2017

Dans le cadre des délégations consenties par les Assemblées Générales Mixtes des actionnaires et des commandités du 8 juin 2017, Rubis a mis en place, le 21 juillet 2017, 2 lignes de capital, sous forme d'émissions de bons d'émission d'actions (BEA), réparties entre Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (Crédit Agricole CIB) et Société Générale, lui permettant de réaliser des augmentations de capital successives dans la limite autorisée de 5 500 000 euros de nominal (correspondant à 4 400 000 actions de 1,25 euro de nominal), soit moins de 5 % du capital de la Société au jour de l'Assemblée.

Crédit Agricole CIB et Société Générale ont chacun signé une convention avec Rubis le 21 juillet 2017 leur permettant de souscrire chacun 2 200 000 BEA. Ces BEA pourront

être exercés uniquement au gré de Rubis pendant une période de 40 mois, par tranches successives, chaque établissement s'étant engagé à souscrire, directement ou par l'intermédiaire de l'une de ses filiales, les actions Rubis issues de l'exercice des BEA.

Le prix de souscription des actions issues de ces BEA fera ressortir une décote de 5 % par rapport au cours moyen pondéré par les volumes de l'action des 3 séances de bourse précédant sa fixation.

À titre indicatif, sur la base des cours au jour de la mise en place, le montant d'apport en fonds propres susceptible d'être réalisé pourrait atteindre environ 210 millions d'euros.

Les 2 banques interviennent en tant qu'intermédiaires financiers et n'ont pas vocation à rester au capital de la Société.

Cette convention n'a pas donné lieu à l'émission d'actions nouvelles sur l'exercice 2017.

RAPPROCHEMENT AVEC L'AUGMENTATION DE CAPITAL AU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Augmentation du capital social	3 699
Augmentation des primes	111 713
Réintégration de l'affectation à la réserve légale	369
Variation des créances liées au capital appelé, non versé	459
AUGMENTATION DE CAPITAL AU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE	116 240

4.9 OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS ET ACTIONS GRATUITES

PRINCIPES COMPTABLES

La norme IFRS 2 prescrit de constater une charge de personnel correspondant aux services rémunérés par des avantages octroyés aux salariés sous la forme de paiements fondés sur des actions. Ces services sont évalués à la juste valeur des instruments accordés.

L'ensemble des plans octroyés par le Groupe prend la forme d'instruments réglés en actions, la contrepartie de la charge de personnel étant comptabilisée en capitaux propres.

Plans d'options de souscription d'actions

Des plans d'options de souscription d'actions sont accordés à certains membres du personnel du groupe Rubis.

Ces options sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution en utilisant un modèle binomial (Cox Ross Rubinstein). Ce modèle permet de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice) et des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus).

Cette juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits par contrepartie des capitaux propres.

Attributions d'actions gratuites

Des plans d'attributions d'actions gratuites sont également accordés à certains membres du personnel du Groupe.

Ces attributions d'actions gratuites sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution en utilisant un modèle binomial. Cette évaluation est effectuée notamment sur la base du cours de bourse de l'action à la date d'attribution, en tenant compte de l'absence de dividendes sur la période d'acquisition des droits.

Cette juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits par contrepartie des capitaux propres.

Attributions d'actions de préférence

Des plans d'attributions d'actions de préférence sont également accordés à certains membres du personnel du Groupe.

Ces attributions d'actions de préférence sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution en utilisant un modèle binomial. Cette évaluation est effectuée notamment sur la base du cours de bourse de l'action à la date d'attribution, en tenant compte, sur la période d'acquisition des droits, de l'absence de dividendes et des conditions relatives au niveau du taux de rendement global annuel moyen (TRGAM) de l'action Rubis.

Cette juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits par contrepartie des capitaux propres.

Plans d'épargne entreprise

Le Groupe a mis en place plusieurs plans d'épargne entreprise au profit de ses salariés. Ces plans consistent à offrir aux salariés la possibilité de souscrire à une augmentation de capital réservée, à une valeur décotée par rapport au cours de bourse.

Ils remplissent les conditions d'application des plans d'achats d'actions (communiqué du 21 décembre 2004 du Conseil National de la Comptabilité).

La juste valeur de chaque action est alors estimée comme correspondant à l'écart entre le cours de l'action à la date d'attribution du plan et le prix de souscription. Néanmoins, le cours de l'action est corrigé pour tenir compte de l'indisponibilité de l'action pendant 5 ans, à partir de l'écart entre le taux sans risque à la date d'attribution et le taux d'intérêt d'un prêt à la consommation ordinaire sur une durée de 5 ans.

En l'absence de période d'acquisition des droits, la charge de personnel est comptabilisée sans étalement par contrepartie des capitaux propres.

La charge correspondant à l'abondement octroyé aux salariés est également comptabilisée en résultat, en charges de personnel.

La charge constatée en 2017 au titre des options de souscription d'actions, des actions gratuites et des PEE est inscrite pour 6 681 milliers d'euros en « Charges de personnel ».

Les modalités des plans d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites en cours au 31 décembre 2017 sont illustrées dans les tableaux ci-après :

Options de souscription d'actions – caractéristiques des plans

Date du Collège de la Gérance	En circulation au 31/12/2016	Droits émis	Droits exercés	Droits annulés	En circulation au 31/12/2017
9 juillet 2012	185 833		(185 751)	(82)	
TOTAL	185 833		(185 751)	(82)	

Date du Collège de la Gérance	Options en circulation			Options exerçables
	Nombre d'options	Date limite d'exercice	Prix d'exercice (en euros)	
9 juillet 2012		08/07/2017	36,48	
TOTAL				

Actions gratuites

Date du Collège de la Gérance	En circulation au 31/12/2016	Droits exercés avant division par 2 du nominal	En circulation avant division par 2 du nominal	Droits ajustés suite à la division par 2 du nominal	Droits exercés après division par 2 du nominal	Droits émis	Droits annulés	En circulation au 31/12/2017
9 juillet 2012	3 093	(3 093)						
3 janvier 2014	5 101	(5 101)						
31 mars 2014	751	(751)						
18 août 2014	56 558		56 558	56 558	(104 368)			8 748
17 avril 2015	8 811		8 811	8 811				17 622
TOTAL	74 314	(8 945)	65 369	65 369	(104 368)			26 370

L'attribution définitive des actions aux bénéficiaires ne pourra intervenir qu'au terme d'une période d'acquisition de 3 années au minimum, qui court à compter de leur attribution par le Collège de la Gérance. L'attribution est soumise à des conditions fixées par le Collège de la Gérance.

Actions de préférence

Date du Collège de la Gérance	En circulation au 31/12/2016	Droits émis	En circulation avant division par 2 du nominal	Droits ajustés suite à la division par 2 du nominal	Droits exercés	Droits annulés	En circulation au 31/12/2017	Dont actions de préférence acquises mais non encore converties en actions ordinaires
2 septembre 2015	1 442		1 442	1 442			2 884	2 740
11 juillet 2016	1 932		1 932	1 932			3 864	
13 mars 2017		966	966	966			1 932	
19 juillet 2017		374	374				374	
TOTAL	3 374	1 340	4 714	4 340			9 054	2 740

Les actions de préférence seront converties en actions ordinaires à l'issue d'une période de conservation ou d'acquisition en fonction du degré d'atteinte des conditions de performance.

Valorisation des plans d'options et des actions gratuites

Le taux d'intérêt sans risque utilisé dans les calculs de valorisation de ces plans est le taux d'intérêt des obligations d'État pour la zone Euro de durée équivalente à celle des options (source Iboxx).

En ce qui concerne l'exercice anticipé des options, le modèle repose sur une hypothèse d'anticipations rationnelles de la part des détenteurs d'options, qui peuvent exercer continuellement leur option sur toute la période d'exercibilité. La volatilité implicite

retenue a été estimée à partir de la volatilité historique observée.

Les taux de dividendes annuels retenus pour les valorisations sont repris dans le tableau ci-dessous.

Date du Collège de la Gérance	Taux de dividende annuel	
	Stock-options	Actions gratuites
9 juillet 2012	4,2 %	4,2 %
3 janvier 2014		4,1 %
31 mars 2014		4,1 %
18 août 2014		4,1 %
17 avril 2015		4,1 %
2 septembre 2015		3,9 %
11 juillet 2016		3,7 %
13 mars 2017		3,4 %
19 juillet 2017		3,3 %

Plan d'Épargne Entreprise - Valorisation des PEE

Le taux d'inessibilité est estimé à 0,76 % pour le plan 2017 (1,05 % pour le plan 2016).

Le taux d'intérêt sans risque utilisé dans les calculs de valorisation des PEE est le

taux d'intérêt des obligations d'État pour la zone Euro de durée équivalente à celle des instruments évalués (source Iboxx). La décote liée à l'inessibilité a été estimée

à partir du taux d'intérêt sans risque et du taux d'emprunt moyen sur 5 ans, soit respectivement 0,43 % et 0,76 %.



4.10 PASSIFS FINANCIERS

PRINCIPES COMPTABLES

L'évaluation et la comptabilisation des passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

La norme IAS 39 distingue 2 catégories de passifs financiers, faisant l'objet d'un traitement comptable spécifique :

- les passifs financiers évalués au coût amorti ; ils comprennent principalement les dettes fournisseurs et les emprunts avec utilisation, le cas échéant, de la méthode dite du taux d'intérêt effectif ;
- les passifs financiers évalués à la juste valeur, par résultat, qui ne représentent pour le Groupe que des cas de figure très restreints et n'ont pas d'incidence significative sur les comptes.

Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Les principes comptables relatifs à l'évaluation et la comptabilisation des instruments dérivés sont exposés en note 4.5.

Répartition des passifs financiers par classes (IFRS 7) et par catégories (IAS 39) (en milliers d'euros)	Valeur au bilan		Juste valeur	
	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2016
PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR	3 249	4 597	3 249	4 597
Instruments dérivés	3 249	4 597	3 249	4 597
PASSIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	2 085 202	1 508 502	2 085 202	1 508 502
Emprunts et dettes financières	1 466 241	1 020 740	1 466 241	1 020 740
Consignations d'emballages	103 991	102 967	103 991	102 967
Autres passifs long terme	3 461	3 847	3 461	3 847
Fournisseurs et autres créiteurs	457 873	355 243	457 873	355 243
Dettes d'impôt	17 424	7 343	17 424	7 343
Autres passifs courants	36 212	18 362	36 212	18 362
BANQUES	45 689	40 598	45 689	40 598
PASSIFS FINANCIERS	2 134 140	1 553 697	2 134 140	1 553 697

La juste valeur des instruments dérivés est déterminée à l'aide de modèles de valorisation basés sur des données observables (niveau 2).

4.10.1 Dettes financières

Les dettes financières sont présentées dans le tableau ci-dessous en distinguant les passifs non courants des passifs courants :

Courants (en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Emprunts auprès des établissements de crédit	228 750	219 704
Intérêts courus non échus sur emprunts et concours bancaires	3 281	1 893
Concours bancaires	45 310	40 189
Autres emprunts et dettes assimilées	337	678
TOTAL EMPRUNTS ET CONCOURS BANCAIRES (PART À MOINS D'UN AN)	277 678	262 464

Non courants (en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 217 188	782 463
Consignations citernes	19 263	19 730
Consignations bouteilles	84 728	83 237
Autres emprunts et dettes assimilées	17 064	16 411
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	1 338 243	901 841
TOTAL	1 615 921	1 164 305

Emprunts et dettes financières (en milliers d'euros)	31/12/2017	
	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 131 012	86 176
Autres emprunts et dettes assimilées	8 245	8 819
TOTAL	1 139 257	94 995

Au 31 décembre 2017 (en milliers d'euros)	Hypothèques	Nantissements de titres	Nantissements d'immobilisations corporelles	Autres garanties	Non garantis	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit		49 205	2 465	65 462	1 328 806	1 445 938
Concours bancaires				4 931	40 379	45 310
Autres emprunts et dettes assimilées			605		16 796	17 401
TOTAL		49 205	3 070	70 393	1 385 981	1 508 649

La variation des emprunts et autres passifs financiers courants et non courants entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017 s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2016	Variations de périmètre	Émissions	Remboursements	Écarts de conversion	31/12/2017
Emprunts et dettes financières courantes et non courantes	1 061 338	73 716	768 643	(378 140)	(13 627)	1 511 930

Les variations de périmètre correspondent essentiellement :

- à l'acquisition des 50 % complémentaires de Rubis Terminal Petrol (ex-Delta Rubis Petrol) pour 61,8 millions d'euros ;

- à l'acquisition des activités Dinasa à Haïti pour 0,8 million d'euros ;
- à l'acquisition des activités Galana à Madagascar pour 11 millions d'euros.

Les émissions réalisées au cours de la période s'expliquent essentiellement par le financement des investissements industriels et des variations de périmètre des 3 pôles.

(en milliers d'euros)	31/12/2017	
	Taux fixe	Taux variable
Emprunts auprès des établissements de crédit	168 414	1 048 774
Emprunts auprès des établissements de crédit (part à moins d'un an)	76 798	151 952
TOTAL	245 212	1 200 726

Covenants financiers

L'endettement net consolidé du Groupe atteint 687 millions d'euros au 31 décembre 2017.

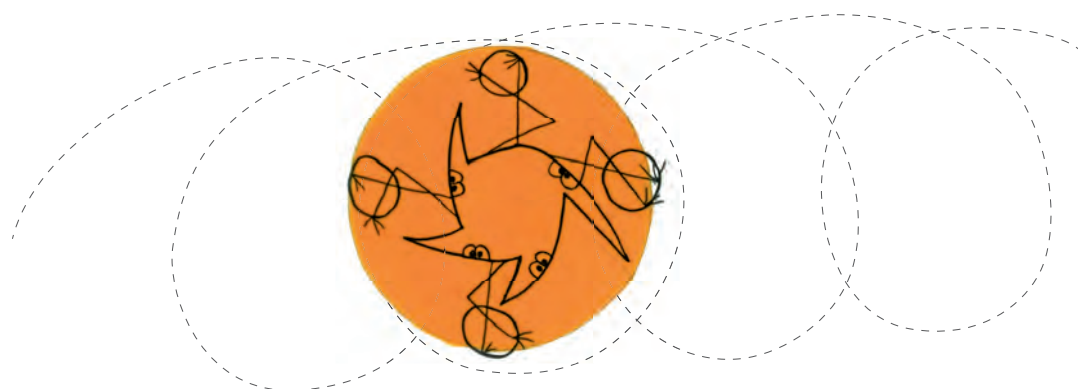
Les contrats de crédit intègrent l'engagement par le Groupe et par chacun des secteurs d'activité de respecter, pendant

la durée des emprunts, les ratios financiers suivants :

- endettement net sur fonds propres inférieur à 1 ;
- endettement net sur Ebitda inférieur à 3,5.

Au 31 décembre 2017, les ratios du Groupe faisaient ressortir une position confortable

de Rubis par rapport à ces contraintes. De même, la situation générale du Groupe et ses perspectives écartaient toute probabilité d'occurrence des faits générateurs d'exigibilité anticipée. Le non-respect des ratios entraînerait un remboursement anticipé des emprunts.



SI LE MONDE TOURNAIT À L'ENVERS... PERSONNE S'EN APERCEVRAIT.

4.10.2 Instruments financiers dérivés

Couverture/entités	Élément couvert	Nominal couvert	Échéances	Type d'instrument	Valeur de marché au 31/12/2017
					<i>(en milliers d'euros)</i>
Taux					
Rubis Terminal	Emprunt	30 M€	03/2020	swap	(252)
	Emprunt	25 M€	09/2020	swap	(413)
Rubis Énergie	Emprunt	25 M€	09/2026	cap	373
	Emprunt	10 M€	12/2019	swap	(88)
	Emprunt	8 M€	12/2019	swap	(36)
	Emprunt	9 M€	06/2018	swap	(16)
	Emprunt	50 M€	11/2019	swap	(423)
	Emprunt	37 M€	01/2022	swap	(300)
	Emprunt	100 M€	12/2019	swap	(367)
	Emprunt	30 M€	07/2020	swap	(116)
	Emprunt	66 M€	05/2022	swap	(487)
	Emprunt	42 M€	01/2020	swap	(359)
	Emprunt	75 M€	02/2022	swap	(73)
	Emprunt	100 M€	02/2023	swap	34
	Emprunt	75 M€	03/2024	swap	(274)
Rubis Antilles Guyane	Emprunt	50 M€	05/2022	swap	(16)
	Emprunt	50 M€	05/2022	swap	(11)
	Emprunt	1 M€	07/2018	swap	(4)
	Emprunt	0 M€	07/2018	swap	(1)
Propane					
Rubis Énergie	Achat de propane	16 905 t	mars -18 à oct.-19	swap	1 719
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS		783 M€			(1 111)

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés portés par le Groupe intègre une composante « risque de contrepartie » pour les instruments dérivés actifs et une composante « risque

de crédit propre » pour les instruments dérivés passifs. L'évaluation du risque de crédit est déterminée à partir de modèles mathématiques usuels pour des intervenants de marché. Au 31 décembre 2017, les

ajustements comptabilisés au titre du risque de contrepartie et du risque de crédit propre ne sont pas matériels.

Risque de taux

Caractéristique des emprunts contractés	Taux	Montant global des lignes (en milliers d'euros)	Échéances			Existence ou non de couverture
			À moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans	
Euro	Fixe	197 724	70 339	123 709	3 676	OUI
	Variable	1 177 469	139 684	955 285	82 500	
Pula	Fixe					
	Variable	906	477	429		
Franc suisse	Fixe	2 464	108	2 356		
	Variable	14 100	5 925	8 175		
Rand	Fixe	3 377	675	2 702		
	Variable					
Dollar américain	Fixe	32 131	3 561	28 570		
	Variable	8 251	5 866	2 385		
Dollar jamaïcain	Fixe	9 516	2 115	7 401		
	Variable					
TOTAL		1 445 938	228 750	1 131 012	86 176	

Le risque de taux est limité aux emprunts souscrits par le Groupe.

Aucun emprunt à ce jour n'est susceptible d'être remboursé pour cause de mise en jeu de covenants.

Le Groupe a mis en place des contrats de protection de taux (swaps) à hauteur de 783 millions d'euros sur un total de 1 200,7 millions d'euros d'endettement à taux variable au 31 décembre 2017 représentant 65 % de ce montant (cf. ligne « Hors bilan » du tableau ci-dessous).

(en milliers d'euros)	JJ à 1 an ⁽⁴⁾	De 1 à 5 ans	Au-delà
Emprunts et dettes financières hors consignations ⁽¹⁾	277 678	1 139 257	94 995
Actifs financiers ⁽²⁾	825 302		
Position nette avant gestion	(547 624)	1 139 257	94 995
Hors bilan ⁽³⁾	(10 000)	(573 000)	(200 000)
POSITION NETTE APRÈS GESTION	(557 624)	566 257	(105 005)

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit, concours bancaires, intérêts courus non échus et autres emprunts et dettes assimilées.

(2) Trésorerie et équivalents de trésorerie.

(3) Instruments financiers dérivés.

(4) Y compris les actifs et dettes à taux variable.

Sensibilité à la variation des taux d'intérêt

L'endettement net à taux variable s'élève à 420,7 millions d'euros : emprunts confirmés à taux variables (1 200,7 millions d'euros) plus concours bancaires courants (45,3 millions d'euros) moins la trésorerie disponible (825,3 millions d'euros).

Compte tenu des couvertures mises en place, une variation de 1 % des taux court terme n'aurait pas d'impact significatif sur le coût de l'endettement financier net 2017 (impact inférieur à 100 milliers d'euros avant impôt).

Risque de change

Les achats de produits pétroliers sont réalisés en dollars ; c'est donc vis-à-vis de cette seule monnaie que le Groupe reste potentiellement exposé.

Pour l'activité stockage, la société CPA (activité négoce) reste marginalement exposée (position quasiment nulle) à un

risque de change, dans la mesure où les achats de produits en dollars sont financés par des achats quotidiens de dollars contre euros correspondant aux ventes réalisées. Une position positive peut ponctuellement être enregistrée en cas de faible niveau des stocks et correspond alors à la valeur du stock outil à reconstituer.

Rubis Terminal Petrol (ex-Delta Rubis Petrol), basée en Turquie, a retenu le dollar comme devise fonctionnelle car ses principales transactions sont réalisées dans cette devise.

Les branches Rubis Énergie et Rubis Support et Services affichent, au 31 décembre 2017, une position créditrice nette en dollars de 94 millions, correspondant à des dettes, des créances et plus marginalement des disponibilités.

Dans l'hypothèse d'une évolution défavorable de l'euro d'un centime par rapport au dollar le risque de change ne serait pas matériel (inférieur à 1 million d'euros avant impôt).

(en millions de dollars US)	31/12/2017
Actifs	49
Passifs	(143)
POSITION NETTE AVANT GESTION	(94)
Position hors bilan	
POSITION NETTE APRÈS GESTION	(94)

Risque de variation des prix des produits pétroliers

Le risque lié aux variations des prix des produits pétroliers doit être analysé à partir des 2 éléments suivants :

- le risque de variation de prix des produits pétroliers est atténué par la courte durée de stockage du produit ;
- les tarifs commerciaux sont régulièrement révisés en fonction des conditions de marché.

4.10.3 Autres passifs

Courants

(en milliers d'euros)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	36 212	18 362
Juste valeur des instruments financiers	3 249	4 597
TOTAL	39 461	22 959

Non courants

(en milliers d'euros)

	31/12/2017	31/12/2016
Dettes sur acquisitions d'immobilisations et autres actifs non courants	11	
Autres dettes (part à plus d'un an)	1 665	1 564
Produits constatés d'avance (part à plus d'un an)	1 785	2 283
TOTAL	3 461	3 847

4.10.4 Fournisseurs et autres créditeurs (passifs d'exploitation courants)

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Dettes fournisseurs	296 601	204 567
Dettes sur acquisitions d'immobilisations et autres actifs non courants	8 231	11 516
Dettes sociales	36 774	34 021
Dettes fiscales	74 426	73 574
Charges à payer	152	121
Comptes courants (envers minoritaires)	90	993
Dettes diverses d'exploitation	41 599	30 451
TOTAL	457 873	355 243

RAPPROCHEMENT AVEC LA VARIATION DU BFR AU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Valeur au bilan 31/12/2017	457 873
Valeur au bilan 31/12/2016	355 243
VARIATION DES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS AU BILAN	102 630
Incidence des variations de périmètre	(160 750)
Incidence des écarts de conversion	28 229
Incidence des reclassements de poste à poste	17 909
Incidence de la variation des dettes sur acquisitions d'actifs (en investissement)	3 285
Incidence de la variation des dividendes à verser et intérêts courus sur dettes (en financement)	(10)
Incidence de la variation des autres dettes à plus d'un an	16 178
VARIATION DES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS AU TFT	7 471

4.10.5 Risque de liquidité

Risque de dépendance vis-à-vis des fournisseurs et sous-traitants

Achats du Groupe réalisés avec le premier fournisseur, les 5 premiers et les 10 premiers fournisseurs sur les 2 derniers exercices :

	2017	2016
Premier fournisseur	8 %	9 %
5 premiers fournisseurs	32 %	34 %
10 premiers fournisseurs	47 %	43 %

Risque de liquidité

Au 31 décembre 2017, le Groupe utilise des lignes de crédit confirmées pour un montant

global de 1 061,9 millions d'euros. Compte tenu du ratio de dette nette sur fonds propres (33 %) du Groupe au 31 décembre 2017, ainsi que du niveau de la capacité

d'autofinancement, le tirage de ces lignes n'est pas susceptible d'être remis en cause du fait des covenants.

(en millions d'euros)	Inférieure à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieure à 5 ans
Échéance de remboursement	229	1 131	86

Parallèlement, il est précisé que le Groupe présente à l'actif de son bilan une trésorerie mobilisable immédiatement de 825 millions d'euros.

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts) :

Passifs financiers (en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts et dettes financières	1 234 252	1 265 908				1 169 869	96 039	1 265 908
Consignations d'emballages	103 991	103 991	46	77	721	66 625	36 522	103 991
Autres passifs long terme	3 461	3 461				3 461		3 461
Emprunts et concours bancaires	277 678	292 711	82 978	8 185	201 548			292 711
Fournisseurs et autres créditeurs	457 873	457 873	340 569	60 964	37 317	18 654	368	457 873
Autres passifs courants	39 461	39 461	5 415	4 018	29 543	472	13	39 461
TOTAL	2 116 716	2 163 404	429 008	73 245	269 128	1 259 081	132 942	2 163 404

La différence entre les flux de trésorerie contractuels et les valeurs comptables des passifs financiers est principalement constituée par les intérêts futurs.

4.11 AUTRES PROVISIONS (HORS AVANTAGES AU PERSONNEL)

PRINCIPES COMPTABLES

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Démantèlement et dépollution

Les dépenses futures de restitution des sites (démantèlement et dépollution), résultant d'une obligation actuelle, légale ou implicite, sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable de leur juste valeur, au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation. La contrepartie de cette provision est incluse dans la valeur nette comptable de l'actif concerné et amortie sur la durée d'utilité de cet actif. Les ajustements ultérieurs de la provision, consécutifs notamment à une révision du montant de la sortie de ressources ou du taux d'actualisation, sont symétriquement portés en déduction ou en augmentation du coût de l'actif correspondant. L'impact de l'accrétion (passage du temps) sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'accrétion est comptabilisée dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

Litiges et réclamations

Des provisions pour litiges et réclamations sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation liée à des actions en justice, revues fiscales, procédures contentieuses ou autres réclamations résultant d'événements antérieurs qui sont en instance, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation et qu'une estimation fiable du montant de cette sortie de ressources peut être faite. Le Groupe s'appuie sur ses conseils et avocats pour évaluer la probabilité de réalisation des risques et estimer les provisions pour litiges et réclamations en intégrant les probabilités de réalisation des différents scénarios envisagés.

Restructurations

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées.

Non courants

(en milliers d'euros)

	31/12/2017	31/12/2016
Provisions pour risques et charges	46 828	43 027
Provisions pour dépollution et renouvellement des immobilisations	36 104	34 138
TOTAL	82 932	77 165

Les provisions pour risques et charges comprennent notamment :

- une provision relative à l'obligation du groupe Rubis de personnaliser les actifs de ses acquisitions, inscrite au 31 décembre 2017 pour un montant de 9 millions d'euros ;

- des provisions relatives à des risques ou litiges pouvant conduire à la mise en cause éventuelle du groupe Rubis.

Les provisions pour renouvellement des immobilisations sont conformes à la norme IAS 16. Le Groupe a procédé à une estimation des coûts de dépollution et

de démantèlement reposant notamment sur les conclusions de conseils externes. Conformément à la norme IAS 16, la valeur actuelle de ces dépenses a été incorporée au coût des installations correspondantes.

(en milliers d'euros)	31/12/2016	Variations de périmètre	Dotations	Reprises*	Reclassements	Écarts de conversion	31/12/2017
Provisions pour risques et charges	43 027	2 548	15 628	(13 557)	88	(906)	46 828
Provisions pour dépollution et renouvellement des immobilisations	34 138	7 509	1 100	(5 141)	(13)	(1 489)	36 104
TOTAL	77 165	10 057	16 728	(18 698)	75	(2 395)	82 932

* Dont 5,3 millions d'euros de reprises non consommées.

Les variations de périmètre correspondent :

- à l'acquisition des activités Dinasa à Haïti pour 9,2 millions d'euros ;
- à l'acquisition des 50 % complémentaires de Rubis Terminal Petrol (ex-Delta Rubis Petrol) pour 0,8 million d'euros.

Les variations de provisions pour risques et charges correspondent notamment :

- aux dépenses réalisées dans le cadre de la personnalisation des actifs ;
- à la reprise à hauteur de 2,5 millions d'euros des provisions pour dépollution antérieurement constituées et relatives au site de Petroplus Reichstett (cf. note 3.2.3 du Document de Référence 2013) ;
- aux obligations du Groupe en matière de collecte de certificats d'économie d'énergie ;

- aux règlements de litiges opposant le Groupe à des tiers ;
- à l'appréciation par le Groupe des risques pouvant conduire à sa mise en cause.

Les provisions constituées ou reprises au cours de la période sont d'un montant immatériel prises individuellement.

4.12 AVANTAGES AU PERSONNEL

PRINCIPES COMPTABLES

Les salariés du Groupe bénéficient :

- des régimes de droit commun à cotisations définies en vigueur dans le pays concerné ;
- de suppléments de retraite et d'indemnités de départ à la retraite (sociétés françaises, suisse, turque, bermudienne, entités situées à la Barbade, au Guyana, aux Bahamas et certaines entités malgaches acquises récemment) ;
- d'un régime fermé de complément de retraite (fonds de pension FSCI – îles anglo-normandes) ;
- de régimes de couvertures médicales post-emploi (sociétés bermudienne et sud-africaine).

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge qui correspond aux primes versées est inscrite au compte de résultat de l'exercice.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode actuarielle des unités de crédits projetées avec salaire de fin de carrière. Les calculs effectués intègrent des hypothèses actuarielles dont les principales portent sur la mortalité, le taux de rotation du personnel, le taux de projection des salaires de fin de carrière et le taux d'actualisation. Ces hypothèses tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou chaque entité du Groupe. Le taux est déterminé par référence aux obligations d'entreprises de première catégorie de la zone concernée.

Ces évaluations sont effectuées 2 fois par an.

Les gains et les pertes actuariels des régimes à prestations définies d'avantages postérieurs à l'emploi, résultant de changements d'hypothèses actuarielles ou d'ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et les événements effectifs constatés) sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global en totalité sur la période durant laquelle ils ont été constatés. Il en est de même de tout ajustement dû au plafonnement des actifs de couverture en cas de régimes surfinancés. Ces éléments ne sont jamais recyclés en résultat ultérieurement.

Conformément à l'interprétation IFRIC 14, l'actif net résultant du surfinancement du régime de retraite à prestations définies de la société FSCI n'est pas reconnu dans les comptes du Groupe, ce dernier ne disposant pas d'un droit inconditionnel à recevoir ce surplus.

Les salariés des sociétés de Vitogaz France, de Rubis Énergie, de Frangaz, de ViTO Corse, de Rubis Antilles Guyane, de la SARA, de la SRPP, de Rubis Energy Bermuda, Vitogaz Switzerland et Rubis Terminal Petrol bénéficient également de primes d'ancienneté liées à l'attribution d'une médaille du travail qui entrent dans la catégorie des autres avantages à long terme au sens de la norme IAS 19. Le montant des primes qui seront susceptibles d'être attribuées a été évalué selon la même méthode que celle retenue pour l'évaluation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, à l'exception des gains et pertes actuariels comptabilisés dans le résultat de la période où ils surviennent.

Les salariés de la société SARA bénéficient des dispositifs de préretraite progressive, préretraite anticipée (« postée ») et de congés de fin de carrière. Le montant des engagements correspondant aux allocations de préretraite et des congés de fin de carrière a été évalué selon la même méthode que décrite précédemment.

Les avantages au personnel accordés par le Groupe sont détaillés par nature dans le tableau ci-dessous.

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Provision pour retraite	33 893	34 598
Provision pour couverture assurance maladie et mutuelle	9 562	11 084
Provision pour médailles du travail	2 302	2 020
TOTAL	45 757	47 702

La variation des provisions liées aux avantages au personnel se détaille comme suit :

(en milliers d'euros)	2017	2016
PROVISIONS AU 1^{ER} JANVIER	47 702	44 227
Entrées - sorties de périmètre	943	4 188
Charge d'intérêt de la période	1 844	2 174
Coût des services rendus de la période	5 359	2 950
Rendement attendu des actifs de la période	(1 760)	(5 425)
Prestations payées sur la période	(7 055)	(4 675)
Pertes (gains) actuariels et limitation des actifs	139	3 497
Écarts de conversion	(1 415)	765
PROVISIONS AU 31 DÉCEMBRE	45 757	47 702

Avantages postérieurs à l'emploi

Aux 31 décembre 2016 et 2017, les avantages postérieurs à l'emploi ont fait l'objet d'évaluations par un actuair indépendant, selon les hypothèses suivantes :

Hypothèses (comprises dans une fourchette selon structure)	2017	2016
Taux d'actualisation	de 0 à 15,90 %	de 0 à 16,5 %
Taux d'inflation	de 0 à 8,90 %	de 0 à 3,20 %
Taux de revalorisation des salaires	de 0 à 15 %	de 0 à 25 %
Âge de départ volontaire à la retraite	de 60 à 66 ans	de 60 à 66 ans

Les écarts actuariels sont constatés en contrepartie des capitaux propres.

Les taux d'actualisation ont été utilisés par référence aux rendements procurés par les obligations émises par des entreprises de première catégorie (notation minimale AA)

sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation.

Le calcul de sensibilité de la provision pour engagements à la variation d'un quart de point de pourcentage du taux d'actualisation montre que le montant de l'obligation et

des éléments de résultats ne seraient pas affectés significativement au regard du total reconnu au titre des avantages au personnel dans les comptes du Groupe.

Hypothèses de sensibilité (en milliers d'euros)	Provision pour engagements
Évaluation de la provision au 31/12/2017	45 757
Évaluation de la provision - hypothèse taux d'actualisation en diminution de 0,25 %	47 466
Évaluation de la provision - hypothèse taux d'actualisation en augmentation de 0,25 %	41 122

DÉTAIL DES ENGAGEMENTS

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Dette actuarielle des engagements non couverts par des actifs	38 148	41 051
Dette actuarielle des engagements couverts par des actifs	31 011	37 739
Valeur de marché des actifs de couverture	(31 011)	(37 739)
Déficit	38 148	41 051
Limitation des actifs (régimes surfinancés)	5 308	4 631
PROVISION CONSTITUÉE AU 31 DÉCEMBRE	43 456	45 682

ÉVOLUTION DE LA DETTE ACTUARIELLE

(en milliers d'euros)	2017	2016
DETTE ACTUARIELLE AU 1^{ER} JANVIER	78 790	73 253
Coût des services rendus de la période	4 997	2 617
Charge d'intérêt de la période	1 827	2 034
Prestations payées sur la période	(13 566)	(4 416)
Pertes (gains) actuariels et limitation des actifs	355	3 193
Entrées de périmètre et variation de pourcentage d'intérêt*	779	4 269
Écarts de conversion	(4 023)	(2 160)
DETTE ACTUARIELLE AU 31 DÉCEMBRE	69 159	78 790

* Constitué principalement par la dette actuarielle des sociétés Galana Raffinerie et Terminal SA (entrée de périmètre) et Rubis Terminal Petrol (entrée de périmètre).

ÉVOLUTION DES ACTIFS DE COUVERTURE

(en milliers d'euros)	2017	2016
Actifs de couverture au 1^{er} janvier	37 739	33 985
Entrées de périmètre		
Écart de conversion	(2 652)	(2 945)
Rendement attendu des fonds	2 650	7 160
Prestations payées	(6 725)	(469)
Écarts actuariels		8
Actifs de couverture au 31 décembre	31 011	37 739
Limitation des actifs	(5 308)	(4 631)
ACTIFS RECONNUS AU 31 DÉCEMBRE	25 703	33 107

ANALYSE GÉOGRAPHIQUE DES AVANTAGES AU PERSONNEL*(en milliers d'euros)*

	Europe	Caraïbes	Afrique
Hypothèses actuarielles	de 0 à 12,30 %	de 0,85 à 4 %	de 9,09 à 15,9 %
Provision pour retraite et couverture assurance maladie	7 081	34 334	2 040
Provision pour médailles du travail	796	1 188	318

NOTE 5. Notes annexes au compte de résultat**PRINCIPES COMPTABLES**

Le Groupe utilise le résultat brut d'exploitation comme indicateur de performance. Le résultat brut d'exploitation correspond au chiffre d'affaires net déduction faite :

- des achats consommés ;
- des charges externes ;
- des charges de personnel ;
- des impôts et taxes.

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat brut d'exploitation après prise en compte :

- des autres produits de l'activité ;
- des amortissements et provisions nets ;
- des autres produits et charges d'exploitation.

Afin de présenter au mieux la performance opérationnelle dans les pôles de métier, le résultat des sociétés mises en équivalence est classé sur une ligne spécifique au sein du résultat opérationnel.

5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES**PRINCIPES COMPTABLES**

Le chiffre d'affaires des activités du Groupe est reconnu :

- pour les produits issus des activités de stockage (Rubis Terminal), par étalement sur la durée du contrat de prestations ;
- pour les produits issus des activités de négoce et de distribution (Rubis Énergie) à la livraison. Pour l'activité bitume, le chiffre d'affaires est majoritairement reconnu en sortie de bac ;
- pour les produits issus des activités support et services (Rubis Support et Services) à la livraison et selon la durée du contrat de prestations. Les prestations de transport accompagnant la fourniture de bitume sont majoritairement facturées en sortie de bac. Concernant la SARA, le chiffre d'affaires relatif à la vente de produits pétroliers est reconnu en sortie de bac lorsque le produit quitte la raffinerie ou les autres dépôts. Le chiffre d'affaires relatif à la vente d'électricité est reconnu chaque fin de mois à partir de relevés de compteurs. En cas de marge administrée, le chiffre d'affaires est retraité par le biais de la comptabilisation d'un produit à recevoir, le cas échéant, ou d'un produit constaté d'avance afin de tenir compte de la substance des opérations.

Les opérations réalisées pour compte de tiers sont exclues du chiffre d'affaires et des achats conformément aux pratiques du secteur.

Le chiffre d'affaires est détaillé dans le tableau ci-dessous par secteur d'activité et par zone d'implantation des sociétés consolidées.

(en milliers d'euros)	31/12/2017		31/12/2016	
	Montant	%	Montant	%
VENTES DE MARCHANDISES	2 693 851	100 %	1 935 932	100 %
Rubis Terminal	154 899	5,8 %	156 091	8,1 %
Rubis Énergie Europe	235 368	8,7 %	206 439	10,7 %
Rubis Énergie Caraïbes	1 441 982	53,5 %	1 117 439	57,7 %
Rubis Énergie Afrique	523 297	19,4 %	354 733	18,3 %
Rubis Support et Services	338 306	12,6 %	101 230	5,2 %
Société mère				
PRODUCTION VENDUE DE BIENS ET SERVICES	1 238 801	100 %	1 067 948	100 %
Rubis Terminal	174 023	14,0 %	132 125	12,4 %
Rubis Énergie Europe	320 099	25,8 %	308 425	28,9 %
Rubis Énergie Caraïbes	29 605	2,4 %	25 292	2,4 %
Rubis Énergie Afrique	158 253	12,8 %	140 728	13,2 %
Rubis Support et Services	547 712	44,2 %	461 378	43,2 %
Rubis Support et Services Afrique	9 054	0,7 %		
Société mère	55	0,0 %		
TOTAL	3 932 652		3 003 880	

5.2 ACHATS CONSOMMÉS

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Achat de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	295 295	255 279
Variation de stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	(4 575)	(25 002)
Production stockée	(16 697)	5 055
Autres achats	19 073	20 952
Achats de marchandises	2 399 331	1 794 917
Variation de stocks de marchandises	991	(19 166)
Dotations nettes de reprises de dépréciations sur stocks de matières premières et marchandises	2 402	(366)
TOTAL	2 695 820	2 031 669

5.3 FRAIS DE PERSONNEL

Les frais de personnel du Groupe se ventilent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Salaires et traitements	131 025	122 275
Rémunération de la Gérance	3 281	3 327
Charges sociales	59 186	54 317
TOTAL	193 492	179 919

L'effectif moyen du Groupe se ventile comme suit :

Effectif moyen des sociétés intégrées globalement par catégorie	31/12/2017
Cadres	560
Employés et ouvriers	2 112
Agents de maîtrise et techniciens	739
TOTAL	3 411

Effectif moyen des sociétés intégrées globalement	31/12/2016	Entrées*	Sorties	31/12/2017
TOTAL	2 709	1 143	(441)	3 411

* Dont 637 au titre des entrées de périmètre des activités de Dinasa (Haïti) et Galana (Madagascar).

Quote-part de l'effectif moyen des sociétés intégrées proportionnellement	31/12/2017
TOTAL	13

5.4 CHARGES EXTERNES

PRINCIPES COMPTABLES

Location simple : les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement sont des contrats de location simple pour lesquels seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Locations et charges locatives	24 433	21 346
Rémunération intermédiaires et honoraires	23 651	22 355
Autres services extérieurs	398 393	258 322
TOTAL	446 477	302 023

5.5 AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS NETS

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Immobilisations incorporelles	2 489	1 771
Immobilisations corporelles	123 325	111 804
Actifs circulants	(1 203)	(2 170)
Risques et charges d'exploitation	1 809	1 811
TOTAL	126 420	113 215

5.6 AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Subventions d'exploitation	76	5
Produits divers de gestion courante	4 692	4 728
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	4 768	4 733
Charges diverses de gestion courante	8 374	5 196
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	8 374	5 196
TOTAL	(3 606)	(463)

5.7 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

PRINCIPES COMPTABLES

Le Groupe distingue les produits et charges opérationnels qui sont de nature inhabituelle, non fréquente ou de manière générale non récurrente et qui pourraient nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle.

Ces produits et charges comprennent l'impact sur le résultat :

- des acquisitions et cessions d'entreprises (écart d'acquisition négatif, frais d'acquisition stratégiques, plus ou moins-value de cession, etc.) ;
- des plus ou moins-values de cessions ou mise au rebut d'actifs corporels et incorporels ;
- des autres produits et charges de nature inhabituelle et non récurrente ;
- des dotations aux provisions et pertes de valeur d'actifs corporels ou incorporels de montant significatif.

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Résultat de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	(1 353)	(771)
Frais d'acquisition stratégiques	(4 037)	(344)
Autres charges, produits et provisions		(289)
Impact des regroupements d'entreprises et cession d'entreprises	7 575	2 949
TOTAL	2 185	1 545

Le profit constaté suite à la prise de contrôle de l'entité Rubis Terminal Petrol (ex-Delta Rubis Petrol) est enregistré en impact des regroupements d'entreprises et cessions d'entreprises (voir note 3 « Variations du périmètre de consolidation »).

En 2016, l'impact des regroupements d'entreprises intégrait notamment la plus-value de cession des activités Multigas (voir note 3.2.4 « Variations de périmètre - Cession de la société Multigas » du Document de Référence 2016).

5.8 COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Revenus des équivalents de trésorerie	4 125	3 589
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 101	433
Intérêts sur emprunts et autres dettes financières	(20 557)	(17 181)
TOTAL	(14 331)	(13 159)

5.9 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

PRINCIPES COMPTABLES

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de chaque arrêté comptable. Les écarts de conversion correspondants sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Pertes de change	(14 223)	(9 910)
Gains de change	18 389	6 104
Autres résultats financiers	(1 016)	644
TOTAL	3 150	(3 162)

5.10 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

5.10.1 Charge d'impôt sur les résultats des sociétés françaises intégrées fiscalement

Impôts courants

La charge d'impôt courant est égale aux montants d'impôt sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de la période, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur en France.

Le taux de base de l'impôt en France est de 33,33 %.

La loi sur le financement de la Sécurité Sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égale à 3,3 % de l'impôt de base dû ; pour les sociétés françaises, le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1 %.

La loi de finances rectificative pour 2017 a instauré pour les entreprises soumises à

l'impôt sur les sociétés une contribution exceptionnelle pour les exercices clos à compter du 31 décembre 2017 et jusqu'au 30 décembre 2018.

La contribution exceptionnelle est due par entités ou groupes fiscaux réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard d'euros. La contribution est égale à 15 % de l'impôt sur les sociétés dû. Le Groupe intégré fiscalement en France dépasse ce premier seuil, en conséquence, le résultat de l'intégration fiscale française est taxé au taux de 39,43 %.

Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode décrite en note 4.6.

La loi de finances 2018 annonce une baisse progressive du taux de l'impôt sur les sociétés pour parvenir à 25,83 % en 2022 pour toutes les entreprises.

Cette baisse se fera par étapes successives en fonction du chiffre d'affaires réalisé. Le Groupe bénéficiera pleinement de cette mesure à compter de 2022.

Les comptes consolidés 2017 intègrent un produit de 1,6 million d'euros en raison de cette baisse future de taux. En effet, les normes IFRS prévoient que les impôts différés soient évalués en utilisant le taux d'impôt en vigueur au moment de leur probable date de retournement. Cette évaluation sera mise à jour à chaque arrêté.

5.10.2 Réconciliation entre l'impôt théorique calculé avec le taux d'impôt en vigueur en France et la charge d'impôt réelle

(en milliers d'euros)	31/12/2017		
	Résultat	Impôt	Taux
RÉSULTAT AU TAUX NORMAL	359 015	(123 609)	34,43 %
Effet géographique		46 926	- 13,1 %
Impôt de distribution (quote-part F&C, RAS)		(4 100)	1,1 %
Taxe spécifique de 3 % sur les distributions		(1 482)	0,4 %
Remboursement taxe spécifique de 3 % sur les distributions		5 201	- 1,4 %
Contribution additionnelle France		(2 089)	0,6 %
Différences permanentes		777	- 0,2 %
Redressements et risques fiscaux		(13)	0,0 %
Impact des opérations taxées à taux réduit		1 981	- 0,6 %
Effet des changements de taux		(1 411)	0,4 %
Divers autres		(1 620)	0,5 %
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS ET QUOTE-PART DE RÉSULTAT DES COENTREPRISES	359 015	(79 437)	22,1 %
Quote-part de résultat des coentreprises	3 260		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	362 275	(79 437)	21,9 %

5.11 RÉSULTAT PAR ACTION

PRINCIPES COMPTABLES

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social au cours de la période, multipliées par un facteur de pondération en fonction du temps, et corrigées, le cas échéant, des détentions par le Groupe de ses propres actions.

Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majorés de l'impact maximal de la conversion de tous les instruments dilutifs.

Dans les 2 cas, les actions prises en considération pour le calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice sont celles qui donnent un droit illimité aux bénéfices.

Sont présentés ci-dessous les résultats et actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action.

Résultat par action (en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016*
Résultat net consolidé part du Groupe	265 583	208 022
Effet résultat des stock-options		257
Résultat net consolidé après prise en compte de l'effet résultat des stock-options	265 583	208 279
Nombre d'actions à l'ouverture	45 454 888	43 216 952
Division par 2 de la valeur nominale de l'action	45 454 888	
PEE	111 155	39 141
Ligne de capital		77 897
Droit préférentiel de souscription	308 087	142 843
Dividende en actions	1 151 516	793 073
Actions de préférence	443	
Actions gratuites	942 636	316 080
Nombre moyen de stock-options	116 288	336 062
Nombre moyen d'actions (y compris stock-options)	93 539 902	44 922 048
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (en euros)	2,84	4,64
RÉSULTAT NON DILUÉ PAR ACTION (en euros)	2,87	4,70

* Les données 2016 n'ont pas été retraitées de la division par 2 de la valeur nominale de l'action intervenue en 2017.

5.12 DIVIDENDES

5.12.1 Dividendes votés

Rubis a toujours mené une politique active de distribution de dividendes en faveur de ses actionnaires, comme le démontre le taux de distribution par rapport au bénéfice qui a représenté, pour les 5 dernières années, en moyenne 61 % des résultats nets part du Groupe.

Date de distribution	Exercice concerné	Nombre d'actions concernées	Dividende net distribué (en euros)	Total des sommes nettes distribuées (en euros)
AGO 14/06/2007	2006	8 727 872	2,14	18 677 646
AGO 12/06/2008	2007	9 931 546	2,45	24 332 287
AGM 10/06/2009	2008	10 295 269	2,65	27 282 463
AGO 10/06/2010	2009	11 042 591	2,85	31 471 384
AGM 09/06/2011	2010	14 534 985	3,05	44 331 704
AGM 07/06/2012	2011	30 431 861	1,67	50 821 208
AGM 07/06/2013	2012	33 326 488	1,84	61 320 738
AGM 05/06/2014	2013	37 516 780	1,95	73 157 721
AGM 05/06/2015	2014	38 889 996	2,05	79 724 492
AGM 09/06/2016	2015	43 324 068	2,42	104 844 245
AGM 08/06/2017	2016	45 605 599	2,68	122 223 005

Pour rappel, la valeur nominale de chaque action a été divisée par 2 en juillet 2011.

5.12.2 Dividende statutaire

Le dividende des associés commandités relève de l'article 56 des statuts. Les associés commandités perçoivent, pour chaque exercice social, un dividende calculé en fonction de la performance boursière globale

des actions de Rubis. Ce dividende est plafonné à un pourcentage du résultat net part du Groupe de l'année.

Pour l'année 2017, ce dividende s'élève à 26 690 milliers d'euros (10 786 milliers d'euros

attribués au titre de l'année 2016). Il sera mis en distribution en même temps que le dividende versé aux actionnaires au titre de l'année 2017 (après l'Assemblée Générale 2018).

NOTE 6. Information sectorielle résumée

PRINCIPES COMPTABLES

Conformément à la norme IFRS 8, les secteurs opérationnels sont ceux examinés par les principaux décideurs opérationnels du Groupe (les Gérants). Cette analyse des secteurs est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe.

Outre la holding Rubis, le Groupe est géré en 3 pôles principaux :

- Rubis Terminal, regroupant les activités de stockage de produits liquides ;
- Rubis Énergie, regroupant les activités de distribution de produits pétroliers ;
- Rubis Support et Services qui comprend l'ensemble des activités d'infrastructure, de transport, d'approvisionnement et de services qui viennent en support au développement des activités aval de distribution et de marketing.

Par ailleurs, le Groupe a déterminé 3 secteurs géographiques :

- l'Europe ;
- l'Afrique ;
- les Caraïbes.

Constitution de la branche Rubis Support et Services

Comme expliqué en note 3.2 « Variations du périmètre de consolidation » du Document de Référence 2015, l'acquisition du groupe Eres début juin 2015 a constitué un investissement majeur dans les métiers d'approvisionnement, transport, services et infrastructure. Le management du

Groupe a souhaité la création d'une troisième branche d'activité Rubis Support et Services qui comprend l'ensemble des activités d'infrastructure, de transport, d'approvisionnement et de services qui viennent en support au développement des activités aval de distribution et de marketing.

Ainsi, la SARA et les activités actuelles d'approvisionnement dans les Caraïbes ont rejoint ce nouveau pôle, dans lequel certaines des entités Eres (les navires et les entités support) sont intégrées.

6.1 INFORMATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

6.1.1 Éléments du compte de résultat par secteur d'activité

Le tableau suivant présente, pour chaque secteur d'activité, des informations sur les produits des activités ordinaires et les résultats 2017 et 2016. Chacune des

colonnes du tableau ci-dessous reprend les chiffres propres de chaque secteur compris comme une entité indépendante ; la colonne « Éliminations » regroupe la suppression des

opérations et comptes entre les différents secteurs.

(en milliers d'euros)	31/12/2017					
	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Rubis Support et Services	Société mère	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires	328 922	2 708 603	895 072	55		3 932 652
Chiffre d'affaires inter-secteurs	73	165		4 898	(5 136)	
CHIFFRE D'AFFAIRES	328 995	2 708 768	895 072	4 953	(5 136)	3 932 652
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	102 421	313 519	98 684	(18 563)		496 061
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	69 389	253 711	63 741	(18 830)		368 011
Quote-part de résultat des coentreprises	3 260					3 260
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL APRÈS QUOTE-PART DE RÉSULTAT DES COENTREPRISES	78 249	249 977	64 060	(18 830)		373 456
Coût de l'endettement financier	(3 266)	(13 977)	179	2 201	532	(14 331)
Charge d'impôt	(20 024)	(50 218)	(11 986)	2 791		(79 437)
RÉSULTAT NET TOTAL	55 239	187 650	53 254	(13 305)		282 838

	31/12/2016*					
(en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Rubis Support et Services	Société mère	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires	288 216	2 153 056	562 608			3 003 880
Chiffre d'affaires inter-secteurs				5 504	(5 504)	
CHIFFRE D'AFFAIRES	288 216	2 153 056	562 608	5 504	(5 504)	3 003 880
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	74 766	256 521	95 387	(15 179)		411 495
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	53 587	199 161	62 236	(15 309)		299 675
Quote-part de résultat des coentreprises	6 798					6 798
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL APRÈS QUOTE-PART DE RÉSULTAT DES COENTREPRISES	58 180	203 020	62 143	(15 325)		308 018
Coût de l'endettement financier	(3 779)	(12 667)	322	2 485	480	(13 159)
Charge d'impôt	(15 671)	(35 760)	(11 089)	(1 800)		(64 320)
RÉSULTAT NET TOTAL	41 164	148 493	51 874	(14 154)		227 377

* L'affectation de coûts entre les secteurs Rubis Énergie et Rubis Support et Services a été modifiée pour l'exercice 2016.

6.1.2 Éléments du bilan par secteur d'activité

	31/12/2017					
(en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Rubis Support et Services	Société mère	Éliminations	Total
Actifs immobilisés	640 842	1 819 989	154 030	23 991	(305)	2 638 547
Titres de participation	6 191	282 956		987 535	(1 248 178)	28 504
Participations dans les coentreprises	37 747					37 747
Actifs d'impôt différé	103	2 155	4 771			7 029
Actifs sectoriels	159 274	805 501	399 334	598 660	(262 399)	1 700 370
ACTIF TOTAL	844 157	2 910 601	558 135	1 610 186	(1 510 882)	4 412 197
Capitaux propres consolidés	411 134	1 058 727	305 556	1 563 067	(1 260 054)	2 078 430
Dettes financières	299 126	1 181 882	29 599	1 631	(308)	1 511 930
Passifs d'impôt différé	21 681	14 224	692	34 341		70 938
Passifs sectoriels	112 216	655 768	222 288	11 147	(250 520)	750 899
PASSIF TOTAL	844 157	2 910 601	558 135	1 610 186	(1 510 882)	4 412 197
Emprunts et dettes financières	299 126	1 181 882	29 599	1 631	(308)	1 511 930
Trésorerie et équivalents de trésorerie	41 302	308 983	93 723	381 294		825 302
DETTE FINANCIÈRE NETTE	257 824	872 899	(64 124)	(379 663)	(308)	686 628
INVESTISSEMENTS	48 442	114 140	20 475	22 660		205 717

	31/12/2016					
(en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Rubis Support et Services	Société mère	Éliminations	Total
Actifs immobilisés	518 811	1 391 790	166 764	803	(305)	2 077 863
Titres de participation	4	176 376		784 535	(957 600)	3 315
Participations dans les coentreprises	129 922					129 922
Actifs d'impôt différé	80	7 430	5 011			12 521
Actifs sectoriels	144 265	639 075	344 697	700 777	(337 839)	1 490 975
ACTIF TOTAL	793 082	2 214 671	516 472	1 486 115	(1 295 744)	3 714 596
Capitaux propres consolidés	412 910	775 847	313 377	1 446 425	(962 124)	1 986 435
Dettes financières	273 737	737 655	48 743	1 511	(308)	1 061 338
Passifs d'impôt différé	10 881	12 664		26 052		49 597
Passifs sectoriels	95 554	688 505	154 352	12 127	(333 312)	617 226
PASSIF TOTAL	793 082	2 214 671	516 472	1 486 115	(1 295 744)	3 714 596
Emprunts et dettes financières	273 737	737 655	48 743	1 511	(308)	1 061 338
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 833	269 481	141 882	405 456		833 652
DETTE FINANCIÈRE NETTE	256 904	468 174	(93 139)	(403 945)	(308)	227 686
INVESTISSEMENTS	66 715	73 623	22 040	167		162 545

6.2 INFORMATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (APRÈS ÉLIMINATION DES OPÉRATIONS ENTRE SECTEURS)

(en milliers d'euros)	31/12/2017			
	Europe	Caraïbes	Afrique	Total
Chiffre d'affaires	884 444	2 357 604	690 604	3 932 652
Résultat brut d'exploitation	169 723	206 551	119 787	496 061
Résultat opérationnel courant	111 780	151 693	104 538	368 011
Résultat opérationnel après quote-part de résultat des coentreprises	116 560	151 995	104 901	373 456
Investissements	121 185	60 306	24 226	205 717

(en milliers d'euros)	31/12/2016			
	Europe	Caraïbes	Afrique	Total
Chiffre d'affaires	803 080	1 705 339	495 461	3 003 880
Résultat brut d'exploitation	151 275	177 013	83 207	411 495
Résultat opérationnel courant	106 003	126 451	67 221	299 675
Résultat opérationnel après quote-part de résultat des coentreprises	115 681	124 867	67 470	308 018
Investissements	92 385	53 205	16 955	162 545

(en milliers d'euros)	31/12/2017			
	Europe	Caraïbes	Afrique	Total
Actifs immobilisés	1 338 770	875 957	423 819	2 638 546
Titres de participation	25 566	2 939		28 505
Participations dans les coentreprises	37 747			37 747
Actifs d'impôt différé	1 127	5 567	335	7 029
Actifs sectoriels	732 157	702 757	265 456	1 700 370
ACTIF TOTAL	2 135 367	1 587 220	689 610	4 412 197

(en milliers d'euros)	31/12/2016			
	Europe	Caraïbes	Afrique	Total
Actifs immobilisés	1 383 231	603 272	91 360	2 077 863
Titres de participation	385	2 915	15	3 315
Participations dans les coentreprises	129 922			129 922
Actifs d'impôt différé	813	7 385	4 323	12 521
Actifs sectoriels	726 244	623 089	141 642	1 490 975
ACTIF TOTAL	2 240 595	1 236 661	237 340	3 714 596



NOTE 7. Participations ne donnant pas le contrôle

Les principaux intérêts minoritaires sont calculés sur les entités ou sous-groupes suivants :

SARA

Depuis le 1^{er} juin 2015, le Groupe consolide selon la méthode de l'intégration globale l'entité SARA avec un taux de détention de 71 % ; les intérêts minoritaires à hauteur de 29 % correspondent au groupe Sol Petroleum Antilles SAS.

Entités Easigas

Les entités Easigas sont consolidées par le Groupe selon la méthode de l'intégration globale avec un taux de détention Groupe de 60 % depuis le 1^{er} janvier 2016.

Entités de la branche Rubis Terminal

Certaines entités de la branche Rubis Terminal sont détenues à moins de 100 % (cf. périmètre de consolidation en note 3.1)

Groupe Galana

Depuis le 1^{er} juillet 2017, les états financiers intègrent les activités du groupe Galana à Madagascar. Certaines entités sont détenues à 80 % et à 90 %.

7.1 INFORMATIONS FINANCIÈRES RÉSUMÉES - FILIALE AVEC PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE : SARA

Les montants présentés ci-après sont les montants avant élimination des comptes et opérations réciproques :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Actifs immobilisés	126 667	128 879
Dette financière nette (trésorerie - dettes)	50 340	49 261
Passifs courants (y compris emprunts à moins d'un an et concours bancaires courants)	112 806	102 769

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	741 150	659 654
RÉSULTAT NET TOTAL	18 388	19 072
Part du Groupe	12 226	12 868
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	6 162	6 204
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	541	(120)
Part du Groupe	384	(85)
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	157	(35)
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	18 929	18 952
Part du Groupe	12 610	12 783
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	6 319	6 169
Dividendes payés aux participations ne donnant pas le contrôle	6 061	4 154
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	40 575	52 242
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(18 243)	(17 144)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(40 397)	(11 679)
Variation de la trésorerie	(18 065)	23 419

7.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES RÉSUMÉES - FILIALE AVEC PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE : EASIGAS SA ET SES FILIALES

Les montants présentés ci-après sont les montants avant élimination des comptes et opérations réciproques :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2017	31/12/2016
Actifs immobilisés	58 948	56 130
Dette financière nette (trésorerie - dettes)	192	1 638
Passifs courants (y compris emprunts à moins d'un an et concours bancaires courants)	12 875	12 010

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2017	31/12/2016
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	125 253	112 783
RÉSULTAT NET TOTAL	10 815	11 096
Part du Groupe	6 226	6 432
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	4 589	4 664
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	78	7
Part du Groupe	47	4
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	31	3
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	10 893	11 103
Part du Groupe	6 273	6 436
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	4 620	4 667
Dividendes payés aux participations ne donnant pas le contrôle	4 444	
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	15 512	10 619
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(7 549)	(5 141)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(7 952)	(6 733)
Incidence de la variation des taux de change	(1 125)	2 034
Variation de la trésorerie	(1 114)	779

NOTE 8. Participations dans les entreprises communes

Les participations du Groupe dans des entreprises communes sont toutes rattachées à la branche Rubis Énergie. Ces entités ne sont pas matérielles au 31 décembre 2017.

NOTE 9. Participations dans les coentreprises

PRINCIPES COMPTABLES

Ces participations, consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, regroupent les coentreprises et les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Elles sont initialement enregistrées au coût d'acquisition, comprenant le cas échéant le goodwill dégagé. Leur valeur comptable est, par la suite, augmentée ou diminuée pour prendre en compte la part du Groupe dans les bénéfices ou les pertes, réalisés après la date d'acquisition. Lorsque les pertes sont supérieures à la valeur de l'investissement net du Groupe dans une société mise en équivalence, ces pertes ne sont pas reconnues, à moins que le Groupe n'ait contracté un engagement de recapitalisation ou de mise de fonds vis-à-vis de cette société.

S'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable est testée selon les modalités décrites dans la note 4.2. Les pertes de valeur résultant de ces tests de dépréciation sont comptabilisées en diminution de la valeur comptable des participations correspondantes.

Suite à la prise de contrôle des activités de stockage détenues en Turquie (cf. note 3.2 « Variations de périmètre »), le Groupe ne qualifie plus qu'un seul partenariat de coentreprises au sens d'IFRS.

INFORMATIONS FINANCIÈRES RÉSUMÉES - COENTREPRISE ITC RUBIS TERMINAL ANTWERP

Les montants présentés ci-après sont les montants préparés selon les IFRS à 100 %.

État de la situation financière de la Société (en milliers d'euros)

	31/12/2017	31/12/2016
Actifs courants	5 351	3 248
Actifs non courants	222 134	202 476
TOTAL ACTIF	227 485	205 724
Passifs courants	137 690	133 955
Passifs non courants	14 301	2 800
TOTAL PASSIF	151 991	136 755

Les passifs courants incluent essentiellement les financements en comptes courants des 2 co-partenaires.

Les actifs et passifs de la coentreprise incluent en particulier les montants suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 077	654
Passifs financiers courants (hors dettes fournisseurs et provisions)	2 500	802
Passifs financiers non courants (hors dettes fournisseurs et provisions)	14 300	2 800

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Chiffre d'affaires net	25 586	18 811
Résultat net total	6 520	3 162
Autres éléments du résultat global		
Résultat global de la période	6 520	3 162

Le résultat net de la période présenté ci-dessus comprend notamment les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Dotation aux amortissements	(5 734)	(4 384)
Produits et charges d'intérêts	(652)	(553)
Impôt sur les bénéfices	(1 338)	(1 434)

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Actif net de la coentreprise	75 494	68 969
Pourcentage de détention de Rubis dans la coentreprise	50 %	50 %
Goodwill		
Autres ajustements		
VALEUR COMPTABLE DES INTÉRÊTS DU GROUPE DANS LA COENTREPRISE	37 747	34 485

Au titre de la période, le Groupe n'a reçu aucun dividende de la coentreprise ITC Rubis Terminal Antwerp.

NOTE 10. Autres informations

10.1 ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés et reçus

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Dettes garanties	122 668	157 066
Engagements donnés	289 310	170 630
Avals et cautions	289 310	170 630
Engagements reçus	526 696	368 809
Lignes de crédit confirmées	489 900	331 663
Avals et cautions	36 796	36 720
Autres		426

Les avals et cautions donnés concernent essentiellement :

- des garanties bancaires accordées sur les emprunts souscrits par les filiales du Groupe ;
- des garanties demandées par des fournisseurs de produits pétroliers ;
- des garanties accordées aux autorités douanières ;

- des garanties environnementales.

Les avals et cautions reçus concernent essentiellement des garanties obtenues de clients implantés dans la zone Caraïbes et plus marginalement des clients Vitogaz France.

Le Groupe a mis en place des contrats de protection de taux (*swaps*) à hauteur de 783 millions d'euros sur un total de

1 200,7 millions d'euros d'endettement à taux variable au 31 décembre 2017 représentant 65 % de ce montant.

Dans le cadre de ses opérations d'acquisitions et de cessions de filiales, le Groupe est amené à accorder ou à recevoir des garanties de passif qui ne présentent aucune spécificité quant à leur durée ou à leur montant.

Nantissements d'actifs au 31 décembre 2017

Sur immobilisations financières (en milliers d'euros)	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Dettes garanties	Montant d'actif nanté (a)	Total du poste d'actif en valeur brute (b)	% a/b
Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur						
Rubis Antilles Guyane ⁽¹⁾	12/12/2011	25/07/2018	1 080	6 742		
TOTAL RUBIS ANTILLES GUYANE			1 080	6 742	11 712	58 %
Rubis Terminal ⁽²⁾	01/04/2015	31/03/2021	48 125	45 072		
TOTAL RUBIS TERMINAL			48 125	45 072	257 065	18 %
TOTAL DES DETTES GARANTIES			49 205			

Filiales nanties	Nombre d'actions nanties	% du capital nanti	Bénéficiaire	Condition de levée du nantissement
(1) Société Antillaise des Pétroles Rubis	35 000	100 %	Bred Banque Populaire LCL	Remboursement total de l'emprunt
(2) Rubis Terminal BV	328 000	100 %	ABN AMRO	Remboursement total de l'emprunt

Les nantissements d'immobilisations corporelles mentionnés en note 4.10.1 correspondant aux biens pris en location-financement ne sont pas repris ci-dessus.

Les actifs nantis représentent moins de 2 % du bilan consolidé de Rubis au 31 décembre 2017.

10.2 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS COMMERCIAUX

Obligations contractuelles au 31/12/2017 (en milliers d'euros)	Total	Paiements dus par période		
		À moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 445 938	228 750	1 131 012	86 176
Obligations en matière de location-financement	3 693	1 441	2 165	87
Contrats de location simple	294 919	28 296	54 607	212 016
Autres obligations à long terme	3 904	479	1 237	2 187
TOTAL	1 748 454	258 966	1 189 021	300 466

Le recensement des contrats de location simple a fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre des travaux préparatoires à la mise en œuvre de la norme IFRS 16 sur les contrats de location.

Les engagements commerciaux pris ou reçus par le Groupe ne sont pas significatifs.

10.3 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Rémunération des dirigeants

La rémunération fixe de la Gérance relève de l'article 54 des statuts. Elle s'élève, pour la période, à 2 590 milliers d'euros et comprend aussi bien la rémunération due au titre de la Gérance de la société mère (2 281 milliers d'euros pour laquelle les charges sociales correspondantes sont entièrement supportées par les Gérants) que celle due

au titre des fonctions de direction dans les filiales (soit 309 milliers d'euros bruts).

La 10^e résolution votée lors des Assemblées des actionnaires et commandités du 5 juin 2015 a instauré une rémunération variable dont les modalités sont décrites en chapitre 6, section 6.5.1.2 du Document de

Référence 2017. La rémunération variable enregistrée au cours de l'exercice 2017 s'élève à 999 milliers d'euros.

Le montant des jetons de présence revenant aux membres du Conseil de Surveillance de la société mère est de 122 milliers d'euros pour l'exercice 2017.

10.4 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux comptabilisés au titre des exercices 2017 et 2016 se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	Mazars				SCP Monnot & Guibourt				Autres			
	Montant HT		%		Montant HT		%		Montant HT		%	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Certification des comptes												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :												
• Émetteur	340	338	27 %	24 %	165	158	51 %	61 %				
• Filiales intégrées globalement	818	995	64 %	72 %	160	94	49 %	36 %	1 143	769	98 %	99 %
SOUS-TOTAL	1 158	1 333	91 %	96 %	325	252	100 %	97 %	1 143	769	98 %	99 %
Services autres que la certification des comptes												
• Émetteur	41	24	3 %	2 %		7		3 %		6		1 %
• Filiales intégrées globalement	77	32	6 %	2 %					23		2 %	
SOUS-TOTAL	118	56	9 %	4 %		7		3 %	23	6	2 %	1 %
TOTAL	1 276	1 389	100 %	100 %	325	259	100 %	100 %	1 166	775	100 %	100 %

NOTE 11. Événements postérieurs à la clôture

ÉMISSIONS D'ACTIONS NOUVELLES (LIGNE DE CAPITAL)

Dans le cadre de la ligne de capital mise en place avec Crédit Agricole CIB et Société Générale le 21 juillet 2017, Rubis a procédé en date du :

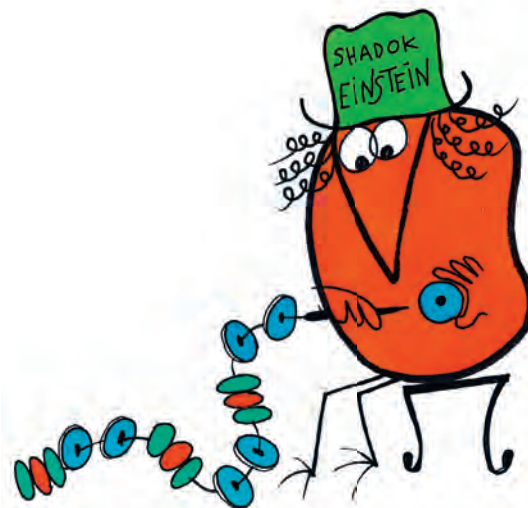
- 19 janvier 2018 à l'émission de 400 000 actions nouvelles, représentant environ 0,43 % du capital existant. Le prix d'émission de 55,89 euros fait apparaître une décote de 5 % par rapport au cours moyen pondéré par

les volumes des 3 dernières séances de bourse ;

- 19 février 2018 à l'émission de 250 000 actions nouvelles, représentant environ 0,27 % du capital existant. Le prix d'émission de 55 euros fait apparaître une décote de 5 % par rapport au cours moyen pondéré par les volumes des 3 dernières séances de bourse.

Les actions nouvelles sont librement négociables et assimilables aux actions existantes cotées sur Euronext Paris.

Les fonds ainsi levés seront utilisés pour le financement des investissements du Groupe.



9.2

COMPTES SOCIAUX 2017, ANNEXE ET AUTRES INFORMATIONS

BILAN

ACTIF

(en milliers d'euros)	Référence annexe	Brut	Amortissements et dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles et corporelles		1 685	897	788	729
Participation et titres relevant du régime des plus-values à long terme	3.1	1 010 087		1 010 087	784 578
Autres immobilisations financières	3.2	964		964	2 559
TOTAL (I)		1 012 736	897	1 011 839	787 866
Actif circulant					
Autres créances	3.4	217 746		217 746	293 816
Valeurs mobilières de placement	3.3	134 447	3	134 444	132 748
Disponibilités		244 761		244 761	272 240
Charges constatées d'avance		354		354	175
TOTAL (II)		597 308	3	597 305	698 979
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		1 610 044	900	1 609 144	1 486 845

PASSIF

(en milliers d'euros)	Référence annexe	31/12/2017	31/12/2016
Capitaux propres			
Capital social		117 336	113 637
Primes d'émission		1 195 964	1 084 251
Réserve légale		11 733	11 364
Réserve indisponible		1 763	1 763
Autres réserves		94 626	94 626
Report à nouveau		41 422	8 146
Bénéfice de l'exercice		140 448	166 285
Provisions réglementées		49	0
TOTAL (I)	3.5	1 603 341	1 480 072
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		97	23
Dettes			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		226	176
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		415	453
Dettes fiscales et sociales		1 676	3 645
Autres dettes		3 389	2 476
TOTAL (III)	3.6	5 706	6 750
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		1 609 144	1 486 845

COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Référence annexe	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation			
Prestations de services		4 901	5 134
Autres produits			
Chiffre d'affaires net		4 901	5 134
Autres achats et charges externes		(4 918)	(4 036)
Impôts, taxes et versements assimilés		(240)	(267)
Frais de personnel		(3 527)	(3 388)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(88)	(78)
Dotations et reprises de dépréciations sur actif circulant			
Dotations et reprises de provisions pour risques et charges		(75)	(23)
Autres charges		(3 403)	(3 454)
Excédent brut d'exploitation		(3 784)	(2 557)
Résultat d'exploitation		(7 350)	(6 112)
Produits financiers de participation		135 011	164 828
Produits financiers d'autres valeurs mobilières		1 115	1 479
Autres intérêts		1 110	1 936
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		403	236
Dotations aux provisions financières		(3)	(8)
Reprises de provisions financières		8	
Intérêts et charges assimilées		(942)	(859)
Résultat financier		136 702	167 612
Résultat courant avant impôts		129 352	161 500
Résultat exceptionnel		3	82
(Charge)/produit d'impôt sur les bénéfices	4	11 093	4 703
RÉSULTAT NET TOTAL		140 448	166 285

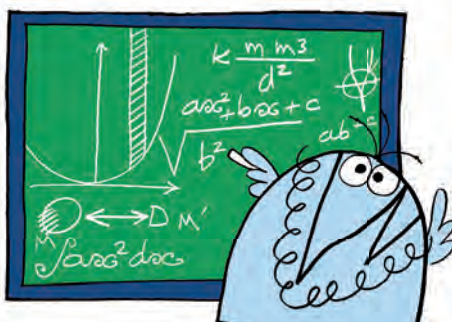
TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2017	31/12/2016
Activité opérationnelle		
Résultat de l'exercice	140 448	166 285
Amortissements et provisions	208	109
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		17
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (A)	140 656	166 412
Diminution (augmentation) du besoin en fonds de roulement d'exploitation (B) :	74 800	(119 866)
• créances d'exploitation	75 893	(120 670)
• dettes d'exploitation	(1 093)	804
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION (A + B) (I)	215 456	46 546
Activité investissement		
Acquisitions de participations de l'exercice en cours :		
• branche Rubis Terminal		(52 635)
• branche Rubis Énergie*	(203 000)	
• Rubis Patrimoine	(22 509)	
Autres	1 447	(1 134)
TRÉSORERIE AFFECTÉE AUX INVESTISSEMENTS (II)	(224 062)	(53 769)
CASH-FLOW GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (I + II)	(8 606)	(7 223)
Financement		
Augmentation (diminution) des dettes financières	50	(71)
Augmentation des capitaux propres	115 778	128 007
Dividende mis en paiement	(133 009)	(124 900)
TRÉSORERIE RÉSULTANT DU FINANCEMENT (III)	(17 181)	3 036
VARIATION GLOBALE DE LA TRÉSORERIE (I + II + III)	(25 787)	(4 187)
Trésorerie disponible au début de la période	404 996	409 183
Variation globale de la trésorerie	(25 787)	(4 187)
Trésorerie disponible à la fin de la période	379 209	404 996
Dettes financières	(226)	(176)
Trésorerie nette de dettes financières à la fin de la période	378 983	404 820

* Augmentation du capital de Rubis Énergie.



ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017



1. Présentation de la Société	236
2. Règles et méthodes comptables	236
3. Notes relatives à certains postes du bilan	237
4. Notes relatives à certains postes du compte de résultat	240
5. Autres informations	241

NOTE 1. Présentation de la Société

Le groupe Rubis exerce 3 activités dans le domaine de l'énergie :

- l'activité **Rubis Terminal**, stockage de produits liquides, à travers sa filiale Rubis Terminal et les sociétés que celle-ci détient, présente en France (y compris Corse), Pays-Bas, Belgique et Turquie, est spécialisée dans le stockage et le négoce
- l'activité **Rubis Énergie**, spécialisée dans le négoce et la distribution de gaz de pétrole liquéfiés (GPL) et de produits pétroliers ;
- l'activité **Rubis Support et Services**, qui comprend l'ensemble des activités

de produits pétroliers, d'engrais, de produits chimiques et agroalimentaires ;

d'infrastructure, de transport, d'approvisionnement et de services qui viennent en support au développement des activités aval de distribution et de marketing.

Les activités **Rubis Énergie** et **Rubis Support et Services** sont présentes sur 3 continents (Europe, Afrique et Caraïbes).

NOTE 2. Règles et méthodes comptables

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2017 sont présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les comptes annuels de la société Rubis sont présentés en milliers d'euros.

Cette présentation des comptes appelle, en outre, les précisions suivantes.

2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon la méthode linéaire sur le plan suivant :

	Durée
Immobilisations incorporelles	1 à 10 ans
Agencements et installations	4 à 10 ans
Matériel de bureau	3 à 10 ans
Mobilier	4 à 10 ans

2.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'usage est déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés.

Il est notamment tenu compte pour la détermination de la valeur d'usage des différents éléments incorporels reconnus au moment de l'acquisition des titres et dont la valeur est suivie chaque année.

2.3 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été enregistrées à leur coût d'acquisition. En cas de cessions concernant des titres de même nature conférant les mêmes droits, le prix de revient des titres cédés a été déterminé selon la méthode « premier entré - premier sorti ».

À la clôture de chaque exercice, une dépréciation est enregistrée si la valeur comptable est supérieure :

- pour les titres cotés, ou titres d'OPCVM, à la valeur du marché ;
- pour les titres de créances négociables, à leur valeur probable de réalisation.

2.4 ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITE

L'évaluation du montant des indemnités de fin de carrière acquises par les salariés de Rubis est réalisée selon la méthode des unités de crédit projetées.

2.5 CHIFFRE D'AFFAIRES

Il est constitué par les redevances de gestion perçues des filiales.

2.6 CALCUL DE L'IMPÔT

La ventilation de la charge d'impôt se fait entre impôt sur résultat courant et impôt sur résultat exceptionnel.

NOTE 3. Notes relatives à certains postes du bilan

3.1 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)	Valeur nette au 31/12/2017	Valeur nette au 31/12/2016
Titres de participation	1 010 087	784 578
Dépréciations des titres		
TOTAL	1 010 087	784 578

Le 19 octobre 2017, Rubis SCA a acquis pour 22 509 milliers d'euros l'intégralité des titres de la SARL Rubis Patrimoine dont l'objet social est la propriété et l'exploitation d'un ensemble immobilier.

Le 13 décembre 2017, Rubis SCA a souscrit à l'intégralité de l'augmentation de capital de Rubis Énergie par compensation de créance pour 203 000 milliers d'euros.

3.2 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les autres immobilisations financières correspondent essentiellement aux actions propres.

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 14 juin 2007 a autorisé le Collège de la Gérance, avec faculté de délégation, à faire racheter par la Société ses propres

actions, en vue d'assurer la liquidité ou l'animation du marché du titre Rubis dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement.

Au 31 décembre 2017, Rubis possède 15 037 actions Rubis pour un prix d'achat de 879 milliers d'euros. Aucune dépréciation n'a été constatée.

Les mouvements intervenus sur l'exercice sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2016	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31/12/2017
Actions propres	1 088	13 404	(13 613)	879
TOTAL	1 088	13 404	(13 613)	879

3.3 PORTEFEUILLE DE VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2017, le portefeuille des valeurs mobilières de placement s'élève à 134 447 milliers d'euros en valeur brute et 134 444 milliers d'euros en valeur nette :

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2017	Dépréciation	Valeur nette au 31/12/2017	Valeur de marché au 31/12/2017*	Valeur nette au 31/12/2016
Sicav	22 464		22 464	22 840	21 886
Actions					2
Autres fonds	111 397	(3)	111 394	112 905	109 381
Intérêts à recevoir sur autres fonds	586		586	586	1 479
TOTAL	134 447	(3)	134 444	136 331	132 748

* Valeur de marché définitive au 31 décembre 2017.



3.4 CRÉANCES

Les autres créances d'un montant de 217 746 milliers d'euros ont toutes une échéance inférieure à un an et se décomposent de la façon suivante :

- 202 893 milliers d'euros de créances intragroupes ;

- 14 804 milliers d'euros de créances sur le Trésor Public français. Ce poste inclut notamment un règlement d'impôt de 5 161 milliers d'euros dont Rubis SCA compte obtenir le remboursement par l'Administration fiscale, 5 961 milliers

d'euros de créances liées à l'intégration fiscale et 2 568 milliers d'euros relatifs au remboursement de la contribution additionnelle à l'IS de 3 % au titre des revenus distribués ;

- 49 milliers d'euros de créances diverses.

3.5 CAPITAUX PROPRES

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES :

(en milliers d'euros)

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 480 072	1 310 679
Augmentation de capital	3 698	5 595
Augmentation de la prime d'émission	111 713	121 853
Dotation à la réserve légale imputée sur la prime d'émission	370	560
Distribution de dividende	(133 009)	(124 900)
Résultat de l'exercice	140 448	166 285
CAPITAUX PROPRES À LA FIN DE L'EXERCICE*	1 603 292	1 480 072

* Hors provisions réglementées.

Au 31 décembre 2017, le capital social est composé de 93 868 480 actions (dont 2 740 actions de préférence) entièrement libérées de 1,25 euro chacune et s'élève à 117 336 milliers d'euros.

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 8 juin 2017 a décidé la division par 2 de la valeur nominale des actions Rubis et a

délégué tous pouvoirs au Collège de la Gérance afin d'en fixer la date de prise d'effet et de procéder à tous les ajustements nécessaires.

En conséquence, le Collège de la Gérance, réuni le 13 juillet 2017, a décidé de procéder à la division de la valeur nominale des actions pour la ramener de 2,50 euros à 1,25 euro ;

chaque actionnaire recevant 2 actions nouvelles pour une action ancienne.

Au 31 décembre 2017, Rubis possédait 15 037 actions d'autocontrôle.

Les différentes opérations sur capital intervenues au cours de la période sont reprises dans le tableau ci-après :

	Nombre d'actions	Capital social (en milliers d'euros)	Primes (en milliers d'euros)
AU 1^{ER} JANVIER 2017	45 454 888	113 637	1 084 251
Division de la valeur nominale par 2	45 454 888		
Paiement du dividende en actions	2 284 258	2 856	100 849
Levée de stock-options	371 502	465	6 312
Actions gratuites	122 258	153	(153)
Plan d'épargne entreprise	177 946	222	5 241
Ligne de capital			2
Actions de préférence	2 740	3	(3)
Augmentation de capital			
Frais sur augmentations de capital			(166)
Affectation à la réserve légale			(369)
AU 31 DÉCEMBRE 2017	93 868 480	117 336	1 195 964

Convention de ligne de capital avec Crédit Agricole CIB et Société Générale de juillet 2017

En juillet 2017, le Groupe a signé une convention de ligne de capital avec Crédit Agricole CIB et Société Générale pour une période de 40 mois et dans la limite

autorisée de 4 400 000 actions. Cette convention n'a pas donné lieu à l'émission d'actions nouvelles sur l'exercice 2017.

Les modalités des plans d'option de souscription d'actions et d'actions gratuites en cours au 31 décembre 2017 sont illustrées dans les tableaux ci-après.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2017

Date du Collège de la Gérance	En circulation au 31/12/2016	Droits émis	Droits exercés	Droits annulés	En circulation au 31/12/2017
9 juillet 2012	185 833		(185 751)	(82)	
TOTAL	185 833		(185 751)	(82)	

Date du Collège de la Gérance	Options en circulation			Options exerçables
	Nombre d'options	Date limite d'exercice	Prix d'exercice (en euros)	
9 juillet 2012		08/07/2017	36,48	
TOTAL				

ACTIONS GRATUITES

Date du Collège de la Gérance	En circulation au 31/12/2016	Droits exercés avant division par 2 du nominal	En circulation avant division par 2 du nominal	Droits ajustés suite à la division par 2 du nominal	Droits exercés après division par 2 du nominal	Droits émis	Droits annulés	En circulation au 31/12/2017
9 juillet 2012	3 093	(3 093)						
3 janvier 2014	5 101	(5 101)						
31 mars 2014	751	(751)						
18 août 2014	56 558		56 558	56 558	(104 368)			8 748
17 avril 2015	8 811		8 811	8 811				17 622
TOTAL	74 314	(8 945)	65 369	65 369	(104 368)			26 370

L'attribution définitive des actions aux bénéficiaires ne pourra intervenir qu'au terme d'une période d'acquisition de 3 années au minimum, qui court à compter de leur attribution par le Collège de la Gérance. L'attribution est soumise à des conditions fixées par le Collège de la Gérance.

ACTIONS DE PRÉFÉRENCE

Date du Collège de la Gérance	En circulation au 31/12/2016	Droits émis	En circulation avant division par 2 du nominal	Droits ajustés suite à la division par 2 du nominal	Droits exercés	Droits annulés	En circulation au 31/12/2017	Dont actions de préférence acquises mais non encore converties en actions ordinaires
2 septembre 2015	1 442		1 442	1 442			2 884	2 740
11 juillet 2016	1 932		1 932	1 932			3 864	
13 mars 2017		966	966	966			1 932	
19 juillet 2017		374	374				374	
TOTAL	3 374	1 340	4 714	4 340			9 054	2 740

Les actions de préférence seront converties en actions ordinaires à l'issue d'une période de conservation ou d'acquisition en fonction du degré d'atteinte des conditions de performance.

3.6 CHARGES À PAYER

Les charges à payer s'élèvent à 2 750 milliers d'euros dont 174 milliers d'euros concernent des fournisseurs, 226 milliers d'euros les intérêts courus, 1 220 milliers d'euros les

dettes fiscales et sociales et 1 130 milliers d'euros au titre de la rémunération variable de la Gérance. Ces charges à payer ont le caractère de charges d'exploitation et de charges financières.

Toutes les dettes inscrites au bilan ont des échéances inférieures à un an.

Par ailleurs, comme en 2016, les dettes fournisseurs qui figurent au bilan pour un montant de 222 milliers d'euros ont toutes une échéance inférieure à 3 mois.

3.7 ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

(en milliers d'euros)	31/12/2017
Créances	202 893
Dettes	2 258
Produits de participations	135 011
Produits financiers et charges financières nets	532

NOTE 4. Notes relatives à certains postes du compte de résultat

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

(en milliers d'euros)	Assiette	Taux	Impôt brut	Crédit	Impôt net
IS sur résultat courant au taux de droit commun		34,43 %		(428)	(428)
IS calculé sur frais relatifs aux augmentations de capital imputés sur la prime d'émission	254	34,43 %	87		87
Contribution sur les revenus distribués			909		909
Demande de remboursement des contributions sur les revenus distribués			(2 568)		(2 568)
Charge / (Produit) d'impôt lié à l'intégration fiscale			(9 093)		(9 093)
TOTAL			(10 665)	(428)	(11 093)

Rubis bénéficie du régime fiscal des sociétés mères et filiales. Jusqu'en 2015, les dividendes versés par les filiales membres de l'intégration fiscale étaient totalement

exonérés d'impôt sur les bénéfices. À compter de 2016, ces dividendes sont soumis à la taxation d'une quote-part de frais et charges de 1 %.

Rubis a opté pour le régime de l'intégration fiscale depuis le 1^{er} janvier 2001. Le périmètre est le suivant :

Date d'entrée des sociétés membres du périmètre d'intégration fiscale à la clôture

1 ^{er} janvier 2001	Rubis
	Rubis Terminal
1 ^{er} janvier 2006	Rubis Énergie
	Rubis Antilles Guyane
	SIGL
	Sicogaz
	Starogaz
1 ^{er} janvier 2011	Frangaz
	ViTO Corse
1 ^{er} janvier 2012	Société Antillaise des Pétroles Rubis (SAPR)
	Rubis Guyane Française (RGF)
	Rubis Caraïbes Françaises (RCF)
1 ^{er} janvier 2013	Coparef
	Vitogaz France
1 ^{er} janvier 2014	Rubis Restauration et Services (RRS)
1 ^{er} janvier 2016	Société Réunionnaise de Produits Pétroliers (SRPP)

Dans le cadre de ces conventions, chaque société calcule son impôt comme en l'absence d'intégration fiscale, la société mère étant seule redevable de l'IS.

Rubis est la société mère du groupe d'intégration fiscale.

La convention de répartition de l'impôt est la suivante (sauf convention particulière) :

- les charges d'impôts sont supportées par les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale à l'exception de la contribution exceptionnelle 2017 de 15 % ;

- les économies d'impôts réalisées par le Groupe sont constatées en résultat par la société mère ;
- les économies d'impôts ne sont pas réallouées aux filiales sauf éventuellement en cas de sortie du Groupe.

NOTE 5. Autres informations

5.1 EFFECTIF

L'effectif au 31 décembre 2017 est de 16 personnes.

5.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.2.1 Engagements en matière de retraite

Le montant des indemnités de fin de carrière acquises par les salariés de Rubis est de 174 milliers d'euros, charges sociales comprises. La méthode d'évaluation est décrite en note 2.4.

5.2.2 Engagements donnés et reçus

Engagements donnés (en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Lettre d'intention*	463	463
Contrats de location simple	248	605
TOTAL	711	1 068

* En faveur de la filiale Rubis Terminal SA.

Engagements reçus (en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Lignes de crédit confirmées et non utilisées	345 000	235 250
TOTAL	345 000	235 250

La rémunération fixe de la Gérance relève de l'article 54 des statuts. Elle s'élève pour l'exercice 2017 à 2 281 milliers d'euros.

La 10^e résolution votée lors des Assemblées des actionnaires et commandités du 5 juin

2015 a instauré une rémunération variable dont les modalités sont décrites en chapitre 6, section 6.5.1.2 du Document de Référence 2017. La rémunération variable enregistrée au cours de l'exercice 2017 s'élève à 999 milliers d'euros.

Le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance est de 122 milliers d'euros.

5.3 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales : 50 % au moins de capital détenu par Rubis

(en milliers d'euros)	Rubis Énergie SAS	Rubis Terminal SA	Kelsey*	Coparef SA	Rubis Patrimoine SARL
Capital	335 000	8 578	1	40	471
Capitaux propres autres que le capital	388 462	255 518	19	(9)	(335)
Subventions d'investissement et provisions réglementées	9 389	3 481			
Quote-part du capital détenu	100,00 %	99,44 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Valeur brute comptable des titres détenus	685 503	302 037	4	34	22 509
Valeur nette comptable des titres détenus	685 503	302 037	4	34	22 509
Prêts et avances consentis par Rubis et non remboursés	147 400	50 158			740
Montant des cautions et avals donnés par la Société		463			
Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	255 431	52 531	633		293
Résultat net du dernier exercice clos	123 610	21 020	(64)	(5)	(38)
Dividendes encaissés par Rubis au cours de l'exercice 2017	110 400	24 611			

* Les comptes de la Société sont tenus en dollars US. Les taux de conversion suivants ont été retenus :
 • capitaux propres : taux de clôture (1 € = 1,199300 \$) ;
 • chiffre d'affaires et résultat net : taux moyen (1 € = 1,129283 \$).

5.4 PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

Le groupe Rubis détient en propriété ses établissements industriels (bâtiments, réservoirs, équipements) exception faite, dans la branche Rubis Terminal, de certains terrains portuaires pris en concession

auprès des autorités portuaires de Rouen, Dunkerque, Strasbourg et Brest.

Dans la branche Rubis Support et Services, les bateaux acquis auprès du groupe Eres en 2015 ne sont pas mentionnés.

Les informations concernant ces propriétés immobilières sont fournies dans les tableaux ci-après.

Rubis Terminal

Les propriétés immobilières de cette branche d'activité sont des dépôts situés en France, en Belgique, aux Pays-Bas et en Turquie, ayant tous pour objet le stockage de produits liquides.

Sociétés	Sites	Terrains	Immobilier, bacs et bâtiments
Rubis Terminal	Rouen (76)	Propriété et concession	Propriété
	Salaise-sur-Sanne (38)	Concession	Propriété
	Villeneuve-la-Garenne (92)	Propriété	Propriété
	Village Neuf (68)	Propriété et concession	Propriété
	Strasbourg (67)	Concession	Propriété et concession
Rubis Terminal Dunkerque	Dunkerque (59)	Concession	Propriété
SES	Strasbourg (67)	Concession	Propriété
SDSP	Saint-Priest (69)	Propriété	Propriété
	Villette de Vienne (38)	Propriété	Propriété
Stockbrest	Brest (29)	Propriété et convention d'affermage	Propriété et convention d'affermage
Wagram Terminal	Reichstett/Vendenheim/Strasbourg (67)	Propriété et concession	Propriété
ITC Rubis Terminal Antwerp	Anvers (Belgique)	Concession	Propriété
Rubis Terminal BV	Rotterdam (Pays-Bas)	Concession	Propriété
DPLC	Ajaccio (Corse)	Propriété	Propriété
	Bastia (Corse)	Baux	Propriété
Rubis Terminal Petrol	Dörtyol (Turquie)	Propriété	Propriété

Rubis Énergie

Zones géographiques	Sites	Activité
FRANCE	Vitogaz France Sainte-Florence (85) Gamsheim (67) Bourgbarré (35) Montereau (77) Sorèze (81) Gémozac (16) Massiac (15)	Trading et distribution de GPL (bouteilles, vrac et GPL-carburant) • 7 dépôts relais de GPL (terrains en location)
	Frangaz Port-la-Nouvelle (11) Sillery (51)	Distribution de GPL (bouteilles) • 2 dépôts et 1 centre emplisseur de bouteilles
	Sicogaz Quéven (56) Brûlon (72)	Dépôts de stockage de GPL • 2 dépôts dont 1 en pleine propriété
	Sigalnor (JV) Le Havre (76) Hauconcourt (57) Saint-Marcel (27)	Dépôts de stockage et centre emplisseur de GPL • 1 centre emplisseur de bouteilles sur terrain du Port Autonome • 1 dépôt sur terrain en pleine propriété • 1 dépôt sur terrain en location
	VITO Corse Bastia (20)	Distribution de produits pétroliers • 64 stations-service dont 4 sur terrains en pleine propriété
	Rubis Antilles Guyane Abymes (Guadeloupe) Kourou (Guyane française) Fort-de-France (Martinique) Saint-Barthélemy	Distribution de produits pétroliers et de GPL : • 60 stations-service dont 38 sur terrains en pleine propriété • 2 dépôts de bitumes dont 1 sur terrain en pleine propriété • 2 dépôts de produits blancs dont 1 sur terrain en pleine propriété • 3 dépôts aviation en JV
	Société Antillaise des Pétroles Rubis Fort-de-France (Martinique)	Distribution de produits pétroliers • 19 stations-service dont 18 sur terrains en pleine propriété
	Rubis Guyane Française Cayenne (Guyane française)	Distribution de produits pétroliers • 6 stations-service dont 4 sur terrains en pleine propriété
	Stocabu (Guadeloupe)	Dépôt de stockage de GPL (terrain du Port Autonome)
	SIGL (Guadeloupe)	Centre emplisseur de GPL (terrain du Port Autonome)

Zones géographiques	Sites	Activité
EUROPE	Vitogas España Barcelone – Tarragone – Totana – Sober – PuigReig	Distribution de GPL (vrac et GPL-carburant) • 4 dépôts de GPL dont 3 sur terrains loués
	Rubis Energia Portugal Lisbonne – Sines – Aveiras – Faro – Viseu – Perafita	Distribution de GPL (bouteilles, vrac et GPL-carburant) • 2 dépôts de GPL dont 1 en pleine propriété et 3 centres emplisseurs de bouteilles dont 1 en pleine propriété
	Vitogaz Switzerland Cornaux – Niederhasli – Wintherthur – Rancate	Distribution de GPL (bouteilles, vrac et GPL-carburant) • 4 dépôts de GPL et 3 centres emplisseurs de bouteilles
	Fuel Supplies C. I. Guernesey Jersey	Distribution de produits pétroliers • 26 stations-service • 2 dépôts de produits blancs • 1 dépôt aviation
AFRIQUE – OCÉAN INDIEN	Easigas South Africa (Pty) Johannesburg – Durban – Port Elisabeth – Cape Town – Nigel – East-London – Bloemfontein – Kimberley – Nelspruit – Chamdor – Germinston – Hammersdale – Blackheath	Distribution de GPL (bouteilles et vrac) • 7 dépôts de GPL et 12 centres emplisseurs de bouteilles
	Easigas Botswana (Pty) Phakalane – Serule	Distribution de GPL (bouteilles et vrac) • 2 dépôts de GPL et 2 centres emplisseurs de bouteilles
	Vitogaz Maroc Casablanca	Distribution de GPL en vrac
	Lasfargaz Jorf Lasfar (Maroc)	Terminal d'importation de GPL sur terrain en pleine propriété
	Galana Madagascar Antananarivo Toamasina	Distribution de produits pétroliers y compris GPL • 1 dépôt d'importation de produits blancs et noirs • 71 stations-service dont 27 en pleine propriété
	Vitogaz Madagascar Antananarivo Mahajanga	Distribution de GPL (bouteilles et vrac) • 1 terminal d'importation de GPL avec centre emplisseur de bouteilles • 1 second dépôt avec centre emplisseur de bouteilles
	Société Réunionnaise de Produits Pétroliers (SRPP) Le Port	Distribution de produits pétroliers y compris GPL • 51 stations-service dont 27 sur terrains en pleine propriété • 1 dépôt de stockage de produits blancs et GPL • 1 centre emplisseur de bouteilles
	Rubis Énergie Djibouti Djibouti	Distribution de produits pétroliers • 7 stations-service dont 3 sur terrains en pleine propriété • 1 dépôt aviation sur terrain aéroportuaire
	Eres Sénégal Dakar	Distribution de bitumes et émulsions • 1 dépôt de bitumes sur terrain portuaire
	Eres Togo Lomé	Distribution de bitumes et émulsions • 1 dépôt de bitumes sur terrain portuaire
	Ringardas Nigeria Ltd Abuja – Sapéle – Port-Harcourt – Epe – Kaduna – Kano	Distribution de bitumes, bitumes modifiés et émulsions • 3 dépôts d'importation de bitumes dont 2 sur terrains en pleine propriété et 1 sur terrain portuaire • 3 dépôts secondaires de bitumes
BERMUDES	Rubis Energy Bermuda Saint-Georges	Distribution de produits pétroliers et importation de GPL • 12 stations-service dont 2 sur terrains en pleine propriété • 2 dépôts de produits blancs dont 1 avec dépôt GPL et centre emplisseur de bouteilles
	Bermuda Gas Hamilton – Saint-Georges	Distribution de GPL • 1 centre emplisseur de bouteilles
CARAÏBES	Rubis West Indies Antigua – la Barbade – la Dominique – Grenade – Sainte-Lucie – Saint-Vincent	Distribution de produits pétroliers y compris GPL • 64 stations-service dont 22 sur terrains en pleine propriété • 4 dépôts de stockage de produits blancs dont 1 avec dépôt de GPL et 3 avec dépôts de GPL et centre emplisseur de bouteilles • 1 dépôt de GPL avec centre emplisseur de bouteilles • 5 dépôts aviation dont 2 en pleine propriété et 3 en JV
	Rubis Guyana Ramsburg	Distribution de produits pétroliers et importation de GPL • 10 stations-service dont 4 en pleine propriété • 1 dépôt de stockage de produits blancs • 1 dépôt de stockage de GPL • 1 dépôt aviation en pleine propriété
	Rubis Bahamas Nassau Clifton	Distribution de produits pétroliers • 21 stations-service dont 7 sur terrains en pleine propriété • 2 dépôts de stockage de produits blancs • 1 dépôt aviation en JV

Zones géographiques	Sites	Activité
CARAÏBES (suite)	Rubis Cayman Islands Grand Cayman Cayman Brac	Distribution de produits pétroliers <ul style="list-style-type: none"> • 11 stations-service dont 2 en pleine propriété • 2 dépôts de stockage de produits blancs • 1 dépôt aviation en pleine propriété
	Rubis Turks & Caicos Ltd Providenciales Grand Turks	Distribution de produits pétroliers <ul style="list-style-type: none"> • 10 stations-service dont 1 en pleine propriété • 2 dépôts de stockage de produits blancs • 1 dépôt aviation en pleine propriété
	Rubis Energy Jamaica Kingston	Distribution de produits pétroliers <ul style="list-style-type: none"> • 49 stations-service dont 45 sur terrains en pleine propriété • 1 dépôt de stockage de produits blancs
	Dinasa Port-au-Prince (Haïti)	Distribution de produits pétroliers <ul style="list-style-type: none"> • 1 dépôt de stockage de produits blancs et noirs en copropriété • 134 stations-service dont 32 en pleine propriété • 2 dépôts aviation en pleine propriété • 2 dépôts de stockage de GPL et 1 centre emplisseur de bouteilles
	Sodigas Port-au-Prince (Haïti)	Distribution de GPL

Rubis Support et Services

Zone géographique	Site	Activité
FRANCE	Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles (SARA) Le Lamentin (Martinique) Jarry (Guadeloupe) Dégrad des Cannes (Guyane) Kourou (Guyane)	Raffinerie de pétrole et 3 dépôts d'hydrocarbures en pleine propriété

Rubis Patrimoine

Zone géographique	Site	Activité
FRANCE	Rubis Patrimoine Paris (75116)	Propriété et exploitation d'un ensemble immobilier

5.5 INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES

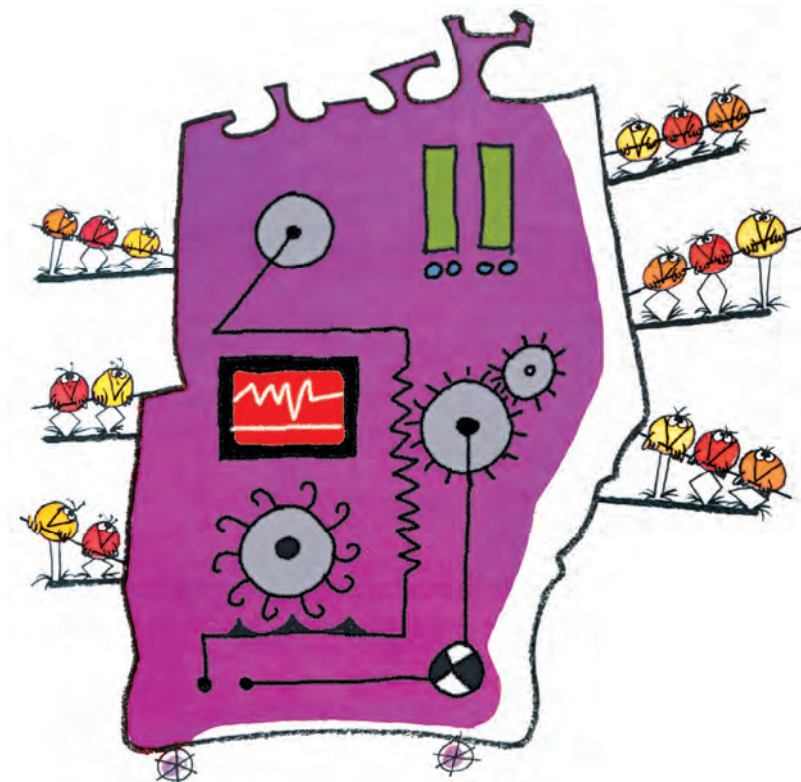
	Nombre de parts ou d'actions	Valeur nette au 31/12/2017 (en milliers euros)
I - Actions et parts sociales		
Titres de participations français		
Coparef	2 500	34
Rubis Terminal	559 339	302 037
Rubis Énergie	13 400 000	685 503
Rubis Patrimoine	249 398	22 509
Titres de participations étrangers		
Kelsey	1 000	4
TOTAL TITRES DE PARTICIPATIONS		1 010 087
II - OPCVM		
Sicav BNP SUS BD	196	19 951
Sicav BNP Par Money 3M	108	2 512
Autres		
Fonds CMC-CIC Equival Cash C		3 587
Fonds Agipi		18 651
Fonds Open Capital		27 496
Fonds HR Patrimoine Capitalisation		41 930
Fonds Open Perspectives Capitalisation		20 318
TOTAL OPCVM ET ASSIMILÉS		134 445

5.6 RÉSULTATS FINANCIERS DE RUBIS AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

(en milliers d'euros)	2013	2014	2015	2016	2017
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	93 228	97 173	108 042	113 637	117 336
Nombre d'actions émises	37 291 099	38 869 079	43 216 952	45 454 888	93 868 480 ⁽²⁾
Résultat global des opérations effectuées					
Chiffre d'affaires hors taxes	4 255	4 130	3 333	5 134	4 901
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	65 939	74 951	118 048	161 691	129 521
Impôt sur les bénéfices	5 150	4 161	3 351	4 703	11 093
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	72 366	78 971	121 280	166 285	140 448
Montant des bénéfices distribués aux associés	73 158	83 933	124 900	133 009	168 466 ⁽¹⁾
Résultat des opérations réduit à une seule action (en euros)					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	1,91	2,04	2,81	3,66	1,50 ⁽²⁾
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	1,94	2,03	2,81	3,66	1,50 ⁽²⁾
Dividende attribué à chaque action	1,95	2,05	2,42	2,68	1,50 ⁽¹⁾
Personnel					
Nombre de salariés	14	14	15	14	16
Montant de la masse salariale	1 468	1 582	1 839	1 916	2 208
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	750	825	1 081	973	1 117

(1) Montant proposé à l'AGM du 7 juin 2018.

(2) En date du 28 juillet 2017, la valeur nominale de chaque action a été divisée par 2 (cf. note 3.5 de l'annexe des comptes sociaux).



LES ORDINATEURS, PLUS ON S'EN SERT, MOINS ÇA A DE CHANCES DE MAL MARCHER.

9.3

**RAPPORTS DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES****9.3.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

À l'Assemblée Générale de la société Rubis,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Rubis relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité des Comptes et des Risques.

II. FONDEMENT DE L'OPINION**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS - POINTS CLÉS DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Première consolidation de Dinasa et Galana

(Note 3.2 « Variations du périmètre de consolidation » de l'annexe aux comptes consolidés)

Risque identifié	Notre réponse
<p>Durant l'exercice 2017, Rubis a réalisé 2 acquisitions significatives : les groupes Dinasa et Galana, premiers distributeurs de produits pétroliers respectivement à Haïti et à Madagascar.</p> <p>Les acquisitions de Dinasa et Galana se traduisent par la constatation dans les comptes consolidés, à la date d'entrée en périmètre, d'écarts d'acquisition d'un montant respectif de 217 millions d'euros et 166 millions d'euros après affectation du prix d'acquisition aux actifs et passifs acquis. Cette affectation sera finalisée dans les 12 mois suivant la date de prise de contrôle.</p> <p>Par ailleurs, les acquisitions de l'exercice ayant un impact supérieur à 25 % sur les principaux agrégats de Rubis, une information financière <i>pro forma</i> a été présentée dans l'annexe en application de la recommandation AMF n° 2013-08, en complément des informations fournies en application de la norme IFRS 3.</p> <p>La première consolidation de Dinasa et de Galana est considérée comme un point clé de notre audit eu égard à la matérialité de ces acquisitions et au degré de jugement important exercé par la Direction pour identifier les actifs et passifs acquis et pour évaluer leur juste valeur.</p>	<p>Nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> prendre connaissance des contrats d'acquisition ; apprécier le caractère approprié des hypothèses et des modalités retenues pour l'évaluation des actifs et passifs acquis au regard des critères prévus par les normes comptables concernées ; vérifier le caractère approprié des informations financières <i>pro forma</i> fournies dans l'annexe aux comptes consolidés.

Évaluation des écarts d'acquisition

(Note 4.2 « Écarts d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés)

Risque identifié	Notre réponse
<p>Le développement des activités de Rubis passe notamment par des opérations de croissance externe. Ces acquisitions ont donné lieu à l'inscription au bilan consolidé d'écarts d'acquisition significatifs.</p> <p>Au 31 décembre 2017, le montant des écarts d'acquisition nets dans le bilan consolidé s'est élevé à 1 096 millions d'euros.</p> <p>Rubis effectue, au moins une fois par an et à chaque fois que la Direction identifie un indice de perte de valeur, un test de dépréciation sur les écarts d'acquisition. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur nette comptable, la valeur recouvrable étant la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des coûts de cession.</p> <p>L'évaluation de cette valeur recouvrable fait appel à de nombreuses estimations et à des jugements de la part de la Direction de Rubis, notamment sur l'établissement des prévisions ainsi que sur le choix des taux d'actualisation et de croissance sur le long terme.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des écarts d'acquisitions est un point clé de notre audit en raison de leur montant significatif dans les états financiers et de leur sensibilité aux hypothèses retenues par la Direction.</p>	<p>Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre par Rubis des tests de perte de valeur en lien avec les normes comptables en vigueur et apprécié le caractère raisonnable des principales estimations retenues par la Direction.</p> <p>Nous avons notamment apprécié le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie, telles que validées par la Direction, par rapport au contexte économique et financier, ainsi que la cohérence de ces prévisions avec les performances historiques.</p> <p>Concernant les modèles utilisés pour la détermination des valeurs recouvrables, nous avons fait intervenir nos experts en évaluation pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • tester la fiabilité mathématique des modèles et recalculer les valeurs ; • apprécier la cohérence des taux de croissance à l'infini retenus par la Direction en lien avec nos propres analyses ; • évaluer les méthodologies de détermination des taux d'actualisation retenus et les comparer avec des données de marché ou des sources externes. <p>Par ailleurs, nous avons obtenu et examiné les analyses de sensibilité effectuées par la Direction. Nous avons également effectué nos propres calculs de sensibilité sur les hypothèses clés pour apprécier les impacts éventuels de ces hypothèses sur les conclusions des tests de dépréciation.</p> <p>Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans la note 4.2 de l'annexe aux comptes consolidés.</p>

Autres provisions (hors avantages au personnel)

(Note 4.11 « Autres provisions (hors avantages au personnel) » de l'annexe aux comptes consolidés)

Risque identifié	Notre réponse
<p>Rubis exerce ses activités en France et à l'international dans des environnements légaux et réglementaires qui sont complexes et en constante mutation. Elle est en conséquence exposée à des litiges environnementaux, juridiques et commerciaux. Par ailleurs, certaines des filiales du Groupe ont des obligations de dépollution et de renouvellement d'immobilisations qui font l'objet de provisions au bilan.</p> <p>L'évaluation par la Direction des Risques afférents a conduit le Groupe à comptabiliser des provisions (hors avantages au personnel) à hauteur de 82,9 millions d'euros au 31 décembre 2017.</p> <p>Nous avons considéré l'estimation par la Direction des autres provisions (hors avantages au personnel) comme un point clé de notre audit en raison du degré de jugement élevé qu'elle implique, notamment pour apprécier l'issue des contentieux en cours et du caractère potentiellement significatif de leur incidence sur les états financiers consolidés.</p>	<p>Nos travaux ont consisté notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • examiner les procédures mises en œuvre par la Direction pour identifier et recenser les risques et litiges ; • apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des coûts liés à ces risques : <ul style="list-style-type: none"> • en prenant connaissance de l'analyse des risques effectuée par Rubis, • en discutant de chaque litige ou risque significatif avec la Direction, • en interrogeant les conseils externes de Rubis pour confirmer le recensement des litiges et apprécier la nature des risques et des passifs associés et l'adéquation du montant des provisions constatées ; • apprécier le caractère approprié des informations relatives aux autres provisions, présentées en annexe aux comptes consolidés.

IV. VÉRIFICATION DES INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE DONNÉES DANS LE RAPPORT DE GESTION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du Collège de la Gérance.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

V. INFORMATIONS RÉSULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES**Désignation des Commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société Rubis par l'Assemblée Générale du 30 juin 1992.

Au 31 décembre 2017, les cabinets Mazars et SCP Monnot & Guibourt étaient dans la 26^e année de leur mission sans interruption.

VI. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité des Comptes et des Risques de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Collège de la Gérance.

VII. RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au Comité des Comptes et des Risques

Nous remettons un rapport au Comité des Comptes et des Risques qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité des Comptes et des Risques figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité des Comptes et des Risques la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité des Comptes et des Risques des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Courbevoise et à Meudon, le 24 avril 2018,

MAZARS
Ariane Mignon

SCP MONNOT & GUIBOURT
Laurent Guibourt

9.3.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

À l'Assemblée Générale de la société Rubis,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Rubis relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité des Comptes et des Risques.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS - POINTS CLÉS DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des titres de participation

(Note 3.1 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes sociaux)

Risque identifié	Notre réponse
<p>Les titres de participation, figurant à l'actif du bilan au 31 décembre 2017 pour un montant net de 1 010,1 millions d'euros, représentent 62,8 % du total des actifs.</p> <p>Ces titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Comme indiqué dans la note 2.2 de l'annexe, ils sont dépréciés lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur nette comptable. La valeur d'usage est généralement déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés.</p> <p>Nous considérons la valeur des titres de participation comme un point clé de notre audit, compte tenu de leur matérialité à l'actif de Rubis SCA et parce que la détermination de leur valeur d'usage, basée sur des prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés, implique un degré de jugement élevé de la Direction et nécessite l'utilisation d'hypothèses économiques relatives à l'évolution prévisionnelle de l'activité de la Société.</p>	<p>Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations retenues. Nos travaux ont consisté principalement à prendre connaissance de l'évaluation effectuée par la Société, des méthodes retenues et des hypothèses sous-jacentes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques : <ul style="list-style-type: none"> • nous nous sommes assurés que les capitaux propres retenus dans l'évaluation des titres de participation concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques et nous avons vérifié le calcul arithmétique réalisé. • Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels : <ul style="list-style-type: none"> • nous avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses utilisées par la Direction pour déterminer les valeurs actualisées des flux futurs de trésorerie et, notamment, la cohérence des prévisions de trésorerie avec les perspectives de marché, avec l'historique des performances commerciales et de rentabilité de la filiale ; • nous avons examiné avec l'appui de nos experts en évaluation le caractère raisonnable des paramètres financiers utilisés dans le cadre des tests de dépréciation et en particulier la cohérence des taux d'actualisation et de croissance long terme avec les analyses de marché et les consensus observés.

IV. VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Collège de la Gérance et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V. INFORMATIONS RÉSULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Désignation des Commissaires aux comptes

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société Rubis par l'Assemblée Générale du 30 juin 1992.

Au 31 décembre 2017, les cabinets Mazars et SCP Monnot & Guibourt étaient dans la 26^e année de leur mission sans interruption.

VI. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité des Comptes et des Risques de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Collège de la Gérance.

VII. RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et

appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Comité des Comptes et des Risques

Nous remettons un rapport au Comité des Comptes et des Risques qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité des Comptes et des Risques figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité des comptes et des risques la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité des Comptes et des Risques des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Courbevoie et à Meudon, le 24 avril 2018,

MAZARS
Ariane Mignon

SCP MONNOT & GUIBOURT
Laurent Guibourt



FAITES-MOI CONFIANCE, JE FERAI LE RESTE.

9.3.3 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

À l'Assemblée Générale de la société Rubis,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la Société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 226-2 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 226-2 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisé et conclu au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 226-10 du Code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article R. 226-2 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention d'assistance conclue entre Rubis, Rubis Énergie et Rubis Terminal en date du 30 septembre 2014

Personne concernée

Jacques Riou, gérant d'Agena, société co-Gérante de Rubis, Président de Rubis Énergie et Président du Conseil d'Administration de Rubis Terminal.

Nature et objet

Pour assurer une meilleure lecture de ces conventions d'assistance et des avenants successifs, le Conseil de Surveillance du 29 août 2014 a autorisé la conclusion d'une convention d'assistance administrative, financière, commerciale et juridique signée le 30 septembre 2014. Cette convention a pour objet de définir la nature des prestations et des services fournis par Rubis à Rubis Énergie et Rubis Terminal ainsi que le montant et les modalités afférentes à la rémunération versée à Rubis.

La convention a été conclue pour une durée de 12 mois à effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014. Elle se renouvelle par tacite reconduction par période d'un an, et a été renouvelée pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

En contrepartie de ces prestations d'assistance, votre Société perçoit des sociétés Rubis Énergie et Rubis Terminal une redevance annuelle.

Dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, votre Société a comptabilisé, en application de ce contrat, un produit de 4 207 000 euros HT correspondant à la redevance de Rubis Énergie et un produit de 691 000 euros HT correspondant à la redevance de Rubis Terminal.

Fait à Courbevoie et à Meudon, le 24 avril 2018

Les Commissaires aux comptes

MAZARS
Ariane Mignon

SCP MONNOT & GUIBOURT
Laurent Guibourt



*La volonté d'entreprendre,
le choix de la responsabilité*

